



Bulletin Officiel

N° 3882 Vendredi 24 Juin 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

- تذكير بمتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أبريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني 2
- تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX INTERMEDIARES AGREES ADMINISTRATEURS

AVIS DES SOCIETES

INFORMATION POST AGO

BANQUE DE TUNISIE – BT - 3-5

POST AGO

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A ARTES 6-7

PAIEMENTS DE DIVIDENDES

BANQUE DE TUNISIE 8

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A ARTES 8

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
GROUPE BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
GROUPE BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جباية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإتحار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أنّ الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أنّ هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX INTERMEDIARES AGREES ADMINISTRATEURS

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux Intermédiaires Agréés Administrateurs, qu'ils sont tenus, en vertu de l'article 10 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières et de l'article 42 du règlement du CMF relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières, de :

- informer les Intermédiaires Agréés Mandatés ou les émetteurs de tout changement affectant l'actionnariat et ce dans un délai de cinq (5) jours de bourse à partir de la date de changement.
- Mettre à la demande de l'émetteur, de l'Intermédiaire Agréé Mandaté, de la société de dépôt, de compensation et de règlement ou à qui de droit, à tout instant, les informations nécessaires relatives aux comptes des valeurs mobilières et au journal général des opérations.

2011 - AC - 19

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

BANQUE DE TUNISIE

BT

Siège social : 2, Rue de Turquie 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2010, la Banque de Tunisie publie, ci-dessous :

- ✚ Les résolutions adoptées,
- ✚ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✚ L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010, concernant les états financiers individuels et consolidés, et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2010 de 55.700.602 dinars, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	55.700.602
▶ Report antérieur	:	1.044.373

	Total :	56.744.975
--	---------	------------

Répartition :

▶ Réserves légales	:	388.608
▶ Réserves de prévoyance	:	1.000.000
▶ Réserves à régime spécial	:	1.777.434
▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	25.660.738
▶ Dividende	:	27.000.000
▶ Report à nouveau	:	918.195

	Total :	56.744.975
--	---------	------------

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de 240 millimes (0,240 dinar) par action de nominal 1 dinar. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 1 juillet 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, approuve les conventions qui y sont citées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation par le Conseil d'Administration de Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD en tant qu'Administrateur pour une période de 3 ans.

Ce mandat prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation par le Conseil d'Administration de Monsieur Habib KAMOUN et Monsieur Elyès JOUINI, en tant qu'Administrateurs pour une période de 3 ans.

Ces mandats prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à Trois Cent Cinquante Mille Dinars (D.350.000) par an, incluant ceux revenant aux membres du Comité Exécutif de Crédit et aux membres du Comité Permanent d'Audit Interne. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Septième résolution :

La réserve à régime spécial, constituée au titre de l'exercice 2004 par la plus-value de cessions d'actions en exonération d'impôt pour un montant de 2.253.107 dinars est devenue fiscalement libre, après la période légale de blocage. L'Assemblée Générale Ordinaire décide de l'affecter au compte de Réserve de Prévoyance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN APRES REPARTITION SITUATION ARRETEE AU 31 Décembre 2010

(unité = 1000 DT)

ACTIF	Rubriques	31/12/2010	31/12/2009	variation
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	38 968	124 586	-68,7%
AC2	Créances sur les étab Bancaires et Financiers	208 211	133 217	56,3%
AC3	Créances sur la clientèle	2 610 177	2 116 089	23,3%
AC4	Portefeuille-titres commercial	31 708	20 213	56,9%
AC5	Portefeuille d'investissement	188 288	166 107	13,4%
AC6	Valeurs immobilisées	44 464	42 037	5,8%
AC7	Autres actifs	20 592	14 591	41,1%
TOTAL ACTIF		3 142 408	2 616 840	20,1%

PASSIF	Rubriques	31/12/2010	31/12/2009	variation
PA1	BCT	0	0	
PA2	Dépôts et avoirs des étab Bancaires et Financiers	59 791	46 560	28,4%
PA3	Dépôts de la clientèle	2 419 440	1 891 338	27,9%
PA4	Emprunts et ressources spéciales	103 944	129 036	-19,4%
PA5	Autres passifs	118 484	137 858	-14,1%
TOTAL PASSIF		2 701 659	2 204 792	22,5%

CAPITAUX PROPRES		31/12/2010	31/12/2009	variation
CP1	Capital social	112 500	112 500	0,0%
CP2	Réserves	278 054	249 227	11,6%
CP3	Autres capitaux propres	49 277	49 277	0,0%
CP5	Report à nouveau	918	1 044	-12,1%
CP6	Bénéfice de l'exercice	0	0	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		440 749	412 048	7,0%

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 142 408	2 616 840	20,1%
----------------------------------	--	-----------	-----------	-------

III L'état d'évolution des capitaux propres.

	<u>31-déc.-10 Avant</u> <u>répartition</u>	<u>Affectation du</u> <u>résultat</u>	<u>Réaffectation</u> <u>réserves</u>	<u>31-déc.-10 Après</u> <u>répartition</u>
<u>Capital</u>	<u>112 500</u>			<u>112 500</u>
<u>Réserves et report à nouveau</u>	<u>299 548</u>	<u>28 701</u>		<u>328 249</u>
Réserves légales	10 861	389		11 250
Réserves de prévoyance	207 409	1 000	2 253	210 662
Réserves à régime spécial	27457	1777	-2 253	26 981
Réserves pour Réinvestissements exonérés	3 500	25 661		29 161
Report à nouveau	1 044	-126		918
Autres capitaux propres	49 277			49 277
<u>Dividendes distribués</u>	-	<u>27 000</u>		-
<u>Résultat de la période</u>	<u>55 701</u>	<u>-55 701</u>		<u>0</u>
<u>Situation nette</u>	<u>467 749</u>			<u>440 749</u>

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 juin 2011, la Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2010 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2010	= 27 501 605 TND.
- Résultats reportés	= 21 600 997 TND.

- Bénéfice distribuable	= 49 102 602 TND.
- Dividendes de l'exercice 2010 (Soit 0,860 TND par action)	= 21 930 000 TND.

- Le solde à affecter aux résultats reportés	= 27 172 602 TND.

L'Assemblée Générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,860 TND par action, soit un montant total de 21 930 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du 05/07/2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence aux administrateurs à raison de 5 000 DT par an et par administrateur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouveau Co-commissaire aux comptes Monsieur Hachemi Abdelwahed pour une période de trois ans à partir de l'année 2011 soit pour les années 2011, 2012 et 2013. Le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat de trois administrateurs.

Monsieur Aabed AL Zeera représentant GULF CAPITAL INTERNATIONAL HOLDING
Monsieur Nasser Watar représentant GAPCORP FNI-FZLLC.
Monsieur Mohamed Riahi représentant les petits porteurs.

Et ce pour une période de trois ans soit pour les exercices 2011, 2012 et 2013. Les mandats respectifs des trois administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution.

Le conseil d'administration informe l'Assemblée Générale Ordinaire, en conformité avec l'article 209 du code des sociétés commerciales de la déclaration du Président Directeur Général de sa nomination en tant que Président Directeur Général de la société Générale Industrielle de Filtration (GIF FILTER)

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLEBILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actifs		
Actifs non courants		
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles	2 202 660	2 036 803
Amortissements des immobilisations incorporelles	(959 429)	(647 992)
	1 243 231	1 388 811
Immobilisations corporelles	9 693 011	9 478 308
Amortissements des immobilisations corporelles	(5 170 459)	(4 927 764)
	4 522 552	4 550 544
Immobilisations financières	13 278 951	7 978 570
Provision pour dépréciation	13 278 951	(2 521)
		7 976 049
Total des actifs immobilisés	19 044 734	13 915 404
Total des actifs non courants	19 044 734	13 915 404
Actifs courants		
Stocks	11 334 472	34 556 814
Provisions sur stocks	-	-
	11 334 472	34 556 814
Clients et comptes rattachés	6 438 542	7 392 838
Provisions sur comptes clients	(1 056 035)	(1 043 494)
	5 382 507	6 349 344
Comptes de régularisations et autres actifs courants	3 001 903	5 345 515
Placements et autres actifs financiers	76 764 550	106 380 000
Liquidités et équivalents de liquidités	6 032 434	5 869 654
Total des actifs courants	102 515 867	158 501 328
Total des actifs	121 560 600	172 416 732

BILAN
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au	
	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Capitaux propres et passifs		
Capitaux propres		
Capital social	25 500 000	25 500 000
Réserves	3 125 067	3 125 067
Résultats reportés	27 172 602	21 600 996
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	55 797 669	50 226 063
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	55 797 669	50 226 063
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	850 000	250 000
Total des passifs non courants	890 000	290 000
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 096 769	95 755 688
Autres passifs courants	25 667	25 612
Concours bancaires et autres passifs financiers	932	455
	108	532
	230	526
Total des passifs courants	64 872 931	121 900 669
Total des passifs	65 762 931	122 190 669
Total des capitaux propres et des passifs	121 560 600	172 416 732

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat 2010

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2009	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	16 942 276	23 146 222	68 713 564
Affectation du résultat 2009 (AGO du 03/06/2010)							
Résultats reportés					4 658 720	-4 658 720	
Dividendes						-18 487 500	-18 487 500
Résultat de l'exercice 2010						27 501 606	27 501 606
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2009	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	21 600 996	27 501 606	77 727 670
Affectation du résultat 2010 (AGO du 22/06/2011)							
- Réserve légale							0
- Résultats reportés					5 571 605	-5 571 605	0
- Dividendes						-21 930 000	-21 930 000
Capitaux propres après affectation au 31/12/2010	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	27 172 602		55 797 670

AVIS DES SOCIETES

Paiement de dividendes

BANQUE DE TUNISIE
Siège social : 2, rue de Turquie –1001 Tunis

La Banque de Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires, qu'en vertu de la deuxième résolution de son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 22 Juin 2011, les dividendes relatifs à l'exercice 2010 fixés à 240 millimes (0,240 Dinar) par action, seront servis conformément à cette résolution à partir du 1^{er} Juillet 2011.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 7****

Paiements de dividendes

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

La Société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juin 2011, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2010 à partir du **5 juillet 2011**, à raison de **D.0,860** par action.

2011 - AS - 7****

AVIS

COURBE DES TAUX DU 24 JUIN 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,573%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,599%	999,565
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,611%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,734%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,744%	1 008,215
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,752%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,771%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,793%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		996,964
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,365
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,509%	1 050,019
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,583%	1 072,507
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,768%	1 038,734
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,109%		965,115
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,267
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	960,272
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,778
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,116

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,380	137,391		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,037	12,038		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,232	1,233		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,214	33,217		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,544	45,548		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	149,569	150,154		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	523,292	526,024		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	119,938	120,092		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	120,369	120,679		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	110,829	111,028		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	108,496	108,762		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	86,927	87,500		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	150,673	150,516		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	91,610	91,574		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,217	100,242		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 230,334	1 238,607		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 142,505	2 146,182		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	104,179	104,901		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	114,696	115,641		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 152,633	1 156,868		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	111,509	112,769		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,480	13,767		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 570,683	5 587,308		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 493,280	6 540,890		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,056	2,064		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,736	1,745		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	1,010	1,014		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	31/05/11	4,160	108,201	105,933	105,943
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,480	102,489
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	103,264	103,273
31	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	101,184	101,195
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,349	101,359
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	105,530	105,539
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,831	101,842
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,945	101,956
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	102,085	102,095
37	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,582	107,591
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,726	100,735
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	102,154	102,165
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	31/05/11	3,622	104,065	102,169	102,178
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,710	104,720
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	104,045	104,054
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,406	101,414
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	101,048	101,058
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,400	102,409
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,432	100,443
47	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,585	101,594
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,235	102,242
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,634	100,645
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,449	102,458
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,953	102,962
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,300	100,309

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,339	10,340
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,817	101,827
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,977	100,987

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	4,185	102,112	99,665	99,732
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	--------	--------

SICAV MIXTES

57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	71,870	71,826
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	138,598	138,853
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 373,371	1 376,636
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	106,077	106,331
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	108,823	109,077
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	84,787	85,235
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,844	15,869
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	249,695	251,726
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	44,255	44,399
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 073,056	2 084,037
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	72,907	73,177
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	55,067	55,280
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	97,505	97,693
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	106,112	106,379
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	97,279	97,672

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,452	11,451
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	12,241	12,239
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	16,051	16,026
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	15,752	15,733
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	11,152	11,175
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	119,848	120,455
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	123,253	123,170
79	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14-juin-11	-	-	-	9,999	9,999
80	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	105,770	106,171
81	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,636	18,686

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

82	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	08/06/11	3,925	102,358	96,804	96,954
83	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,711	104,882
84	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	101,482	102,537
85	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	130,306	131,019
86	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	06/06/11	0,045	10,417	9,673	9,743
87	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	1,870	123,909	108,355	109,298
88	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	3,135	117,002	110,101	110,266
89	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,704	99,862
90	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,773	98,920
91	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,011	184,646	175,495	175,549
92	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,195	162,241	156,624	156,782
93	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	2,611	140,166	137,650	137,754
94	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 626,785	9 649,377
95	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	184,562	185,100
96	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	122,073	122,006
97	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 325,057	1 336,545
98	FCP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	100,831	101,140
99	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	96,205	96,610
100	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	108,458	110,645
101	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	31/05/11	71,680	10 395,971	9 606,298	9 617,267

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du**

CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****GROUPE BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS**

Siège social : 5 bis, Mohamed Badra, Tunis

Le groupe Banque de Tunisie et des Emirats- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **29 juin 2011** accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes, M. Chiheb Ghanmi et M. Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI.

Bilan consolidé
Arrêté au 31/12/2010
(Unité : en milliers de dinars)

	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT	1	3 350	3 074
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	2	56 094	123 463
CREANCES SUR LA CLIENTELE	3	451 690	348 007
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	4	59 012	39 400
PORTEFEUILLE TITRE D'INVESTISSEMENT	5	23 174	19 900
VALEURS IMMOBILISEES	6	15 821	16 541
AUTRES ACTIFS	7	25 393	33 516
TOTAL ACTIF		634 534	583 901
CAPITAL	8	90 000	90 000
RESERVES	9	60 426	53 913
ACTIONS PROPRES		-840	-840
RESULTATS REPORTES	10	4 436	2 539
RESULTAT DE L'EXERCICE	11	6 824	6 128
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		160 845	151 740
CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	12	48 610	34 610
CAPITAUX PROPRES		209 455	186 350
BANQUE CENTRALE CCP ET TGT		-	-
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	13	88 141	88 324
DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	14	165 328	199 671
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	15	160 557	75 927
AUTRES PASSIFS	16	11 053	33 629
TOTAL PASSIF		425 079	397 551
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		634 534	583 901

Etat des engagements hors Bilan consolidé**Arrêté au 31 Décembre 2010****(unité: en milliers de dinars)**

	31/12/2010	31/12/2009
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	72 184	42 779
Crédits documentaires	37 034	13 698
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	109 218	56 477
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	41 416	34 675
Engagements sur titres	99	1 520
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	41 515	36 195
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement reçus	14 305	26 346
Garanties reçues	383 619	257 516
TOTAL ENGAGEMENTS RECUES	397 924	283 862

Etat de résultat consolidé
Exercice clos le 31/12/2010
(Unité : en dinars)

	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES		41 991	35 854
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	17	31 408	25 040
COMMISSIONS (en produits)	18	4 660	5 828
GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPE. FINANCIERES	19	5 250	4 632
REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	20	673	354
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES		-16 737	-15 317
INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	21	-14 852	-13 969
COMMISSIONS ENCOURUES	22	-1 397	-1 348
PERTES SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERC ET OPE. FINANCIERES	23	-488	
PRODUIT NET BANCAIRE		25 254	20 537
DOT. PROV. & CORREC. VAL. SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIF		-1 351	-3 718
DOT. PROV & RES. DES CORRECTIONS DE VAL / PORTEFEUILLES D'INVEST		603	2 524
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	1 233	1 808
FRAIS DE PERSONNEL	25	-7 734	-6 236
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	26	-4 009	-2 740
DOTATIONS AUX AMORT. ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	27	-2 576	-2 163
TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION		11 421	10 012
SOLDE EN GAINS / PERTES PROVENANT D'AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES		72	-7
IMPOT SUR LES BENEFICES	28	-2 810	-2 670
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		8 683	7 335
SOLDE EN GAINS / PERTES PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES		0	0
PERTES EXTRAORDINAIRES		0	0
SOCIETES MISES EN ECQUIVALENCE		236	-8
AMORTISSEMENT DU GOODWILL	29	0	0
PART DES MINORITAIRES		-2 095	-1 199
RESULTAT NET		6 824	6 128

Etat de flux de trésorerie consolidé
Exercice clos le 31/12/2010
(Unité : en milliers de dinars)

ACTIVITE D'EXPLOITATION	2010	2009
Produits d'exploitation bancaires encaissés	44 197	37 846
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-20 149	-17 647
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	0	0
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	-97 015	-19 013
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	-36 883	53 063
Sommes versées aux Personnel et C. Divers	-11 523	-8 976
Autres flux d exploitation	-1 964	3 176
Impôts sur les sociétés	-2 844	-3 095
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-126 199	45 354
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 996	1 168
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	-32 700	-41 655
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-1 522	-4 619
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-32 226	-45 106
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emission d'actions	67 584	75 711
Augmentation/diminution ressources spéciales	-17 830	-15 307
Remboursement d'emprunts sur le marché public	-15 407	-3 205
Placements	6 894	2 299
Dividendes versés / Encaissés	-4 532	-4 663
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	36 709	54 835
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-121 716	55 083
Liquidités et équivalents en début de période	86 354	31 271
Liquidités et équivalents en fin de période	-35 362	86 354

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n 01;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2010.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe BTE comprend :

- La société mère : BTE
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce un contrôle exclusif ; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la BTE exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- **L'intégration globale**

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **La mise en équivalence**

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Conformément au paragraphe 28 de la norme NCT 35, les filiales qui ne sont pas des entreprises du secteur financier sont consolidées à compter de l'exercice 2005 par la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe BTE :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Banque de Tunisie et des Emirats	financier	100%	Mère	intégration globale	100%
Compagnie de Tunisie et des Emirats d'Investissement	financier	100%	Filiale	intégration globale	100%
Rapid Recouvrement	financier	99,73%	Filiale	intégration globale	99,73%
BTE – SICAR	financier	100%	Filiale	intégration globale	99,93%
L'Intermédiaire International	financier	39,47%	Associée	mise en équivalence	39,47%
Société Nouvelle des Villages de Vacances	touristique	87,43%	Filiale	intégration globale	87,43%
Société Djerba Aghir	touristique	43,67%	Associée	mise en équivalence	43,67%
Tuniso Emiratie Sicav (TES) *	financier	25,26%	Filiale	intégration globale	18,07%

* Données retraitées pour les besoins de comparabilité

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe 0) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe 1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe 2), les « actifs préoccupants » (classe 3) ou parmi les « actifs compromis » (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif

sous le poste «agios réservés». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

5.2-Comptabilisation des opérations de leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste « créances sur la clientèle».

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan sous la rubrique des engagements donnés.

Les sociétés qui bénéficient d'un financement sous forme de leasing constatent l'actif acquis en immobilisations et procèdent à son amortissement sur sa durée de vie estimée. En contre partie, elles constatent un passif. Les redevances sont ventilées en remboursement du principal et charges financières.

Les financements de leasing intragroupe sont retraités afin que les prêts et emprunts, les charges et produits réciproques enregistrés au niveau des états financiers individuels soient annulés. Ainsi, uniquement le bien acquis dans le cadre du financement leasing figurera au niveau du bilan consolidé du groupe et fera l'objet d'un amortissement sur la base du taux retenu au niveau du groupe.

5.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe comporte :

- le portefeuille titres commercial;
- et les titres de participation.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé sous une rubrique distincte.

• Portefeuille Titres commercial

Le portefeuille titre commercial détenu par le Groupe est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : Les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

• Les titres de participation

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité du Groupe ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par le Groupe sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values sur les titres rétrocédés sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

- **Les titres mis en équivalence**

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

5.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

5.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

5.5.1-Provision pour risque sur prêts

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;
- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

Dans le cadre du renforcement de la couverture des créances classées par des provisions, la Banque de Tunisie et des Emirats a mis en place en 2005 une nouvelle méthode d'estimation des garanties visant à atteindre à l'horizon 2009 une couverture des créances classées par des provisions à hauteur de 70%.

A ce titre, la banque a appliqué une décote de 80% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des services et de 72% sur les garanties obtenues sur les projets du secteur touristique.

Par ailleurs, la banque a appliqué aux créances cédées par la BTE à la société Rapid Recouvrement une décote de respectivement 20%, 25% et 30% sur les garanties obtenues sur les projets des secteurs du tourisme pour lesquels le recouvrement par rapport à la créance initiale s'est situé dans des fourchettes comprises respectivement entre 30% et 100%, entre 20% et 30%, et entre 0% et 20% contre des décotes de 10%, 15% et 20% appliquées en 2008

5.5.2-Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

Ces mêmes règles d'évaluation sont appliquées aux titres cédés par la BTE à la CTEI.

5.6-Opérations en devises

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en dinars tunisiens.

5.7-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	: 2,5 %
- Mobilier de bureaux	: 20 %
- Matériel de bureaux	: 10 %
- Matériel de transport	: 20 %
- Agencements aménagements et installations	: 10 %
- Matériel informatique	: 15 %
- Logiciel	: 33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur une durée de 3 ans.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1- Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

6.2- Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

6.3- Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUÉS DANS LES COMPTES CONSOLIDÉS

7.1- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe. Il en a été ainsi :

- des méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles ;
- de la comptabilisation des biens reçus et donnés en leasing en adoptant la seule approche économique ;
- de la non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation.

7.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe,
- des commissions entre sociétés du groupe,
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe,
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de la BTE,
- des cessions de créances par la BTE à la société Rapid Recouvrement,
- des cessions de titres par la BTE à la CTEI,
- les dotations en fonds gérés opérés par la BTE et Rapid Recouvrement avec la BTE-SICAR.

8. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en Dinars)***NOTE 1: CAISSE AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT**

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 3 350 KDT contre 3074 KDT au 31/12/2009 et se détaillant ainsi :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	2 696	3 074
SICAV	654	-
Total	3 350	3 074

NOTE 2: CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 56 094 KDT contre 123 463 KDT au 31/12/2009 et se détaillant ainsi :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	55 649	84 742
CTEI	23	43
RR	82	71
SICARBTE	302	3 086
SICAV	37	204
SNVV	1	- 32
IG	-	35 349
Total	56 094	123 463

NOTE 3: CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2010, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 451 690 KDT contre un solde net de 348 007 KDT au 31/12/2009 :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	431 109	372 593
RR	20 149	1 826
SNVV	147	347
SICARBTE	285	-
IG		- 26 759
Total	451 690	348 007

NOTE 4: POTEFEUILLE TITRES COMMERCIALES

Le portefeuille titres commercial présente un solde net de 59 012 KDT à la date du 31 décembre 2010 et se présente comme suit :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	4084	-
CTEI	836	2 365
RR	51	29
SICARBTE	-	- 12
SICAV	54 041	36 505
IG	-	513
Total	59 012	39 400

NOTE 5: PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT

L'évolution de ce poste se présente comme suit

Société	31/12/2010	31/12/2009
AGHIR	592	
BTE	8 985	13 674
CTEI	4 689	1 726
INI	216	
RR	0	700
SICARBTE	8 692	5 213
SICAV	0	-44
IG		- 1 370
Total	23 174	19 900

NOTE 6: VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées présentent au 31/12/2010 un solde net de 15 821 KDT se détaillant comme suit :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	11217	11 532
CTEI	284	305
RR	288	32
SICARBTE	-	-
SICAV	37	13
SNVV	3 995	12 713
IG	-	- 8 054
Total	15 821	16 541

NOTE7: AUTRES ACTIFS

Ce poste présente au 31/12/2010 un solde de 23 074 KDT contre 33 516 KDT au 31/12/2009 et se détaillant ainsi :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	14 863	31 081
CTEI	87	84
RR	5 020	- 1 778
SICARBTE	270	523
SICAV	0	5 909
SNVV	5 153	- 850
IG	-	- 1 453
Total	25 393	33 516

NOTE 8: CAPITAL

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	90 000	90 000
Total	90 000	90 000

NOTE 9: RESERVES

Société	31/12/2010	31/12/2009
AGHIR	-1 687	- 2 021
BTE	42 657	41 734
CTEI	1 286	- 794
INI	-195	- 187
RR	28 063	1 388
SICARBTE	153	139
SICAV	-2783	- 2 069
SNVV	-7 068	- 11 439
IG	0	27 162
Total	60 426	53 913

NOTE 10: RESULTATS REPORTEES

Société	2010	2009
BTE	4 436	2 539
Total	4 436	2 539

NOTE 11: RESULTAT DE L'EXERCICE

Société	31/12/2010	31/12/2009
AGHIR	257	-
BTE	6817	7 005
CTEI	-189	779
INI	-21	-9
RR	-636	2 120
SICARBTE	77	-96
SICAV	460	296
SNVV	59	274
IG		-4 241
Total	6824	6 128

NOTE 12: CAPITAUX PROPRES-INTERETS DES MINORITAIRES

Société	31/12/2010	31/12/2009
RR	71	8
SICARBTE	0	-
SICAV	48 476	33 871
SNVV	63	731
Total	48 610	34 610

NOTE 13: DEPÔTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	88 141	88 324
Total	88 141	88 324

NOTE 14: DEPÔTS ET AVOIRS DE LA CLENTELE

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	165	209 344
SNVV	162	
IG		- 9 673
Total	165 328	199 671

NOTE 15 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	154 548	74 128
RR	153	- 222
SICARBTE	4251	8 459
SNVV	1605	2 952
IG	0	- 9 390
Total	160 557	75 927

NOTE 16 : AUTRES PASSIFS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	-10 397	12 538
CTEI	4 806	4 515
RR	1 953	-449
SICARBTE	-8 152	- 5 665
SICAV	13 490	10 733
SNVV	9 354	6 384
IG	0	5 386
Total	11 053	33 629

NOTE 17: INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	30 128	27 394
CTEI	2	6
RR	4	29
SICARBTE	71	406
SICAV	0	80
SNVV	1 203	1 225
IG	0	- 4 100
Total	31 408	25 040

NOTE 18: COMMISSIONS (EN PRODUITS)

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	4 190	2 387
RR	420	3 269
SICARBTE	48	179
CTEI	2	2
IG	0	- 9
Total	4 660	5 828

NOTE 19: GAINS SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OPERATION D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	1446	2 384
CTEI	431	647
RR	271	132
SICARBTE	0	8
SICAV	3102	1 461
Total	5250	4 632

NOTE 20: REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	577	417
CTEI	32	29
RR	0	- 96
SICARBTE	64	4
Total	673	354

NOTE 21: INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	14393	14 005
CTEI	-	1
RR	17	97
SICARBTE	99	462
SNVV	343	467
IG		- 1 063
Total	14 852	13 969

NOTE 22: COMMISSIONS ENCOURUS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	1385	1 540
CTEI	12	7
RR	-	5
IG		- 204
Total	1 397	1 348

NOTE 23: PERTES SUR PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIALES ET OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	-	-
CTEI	-	337
SICAV	488	
Total	488	337

NOTE 24: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	121	1 127
CTEI	27	21
RR	1122	99
SICAV	1	-
SICAR BTE	-38	
		561
Total	1 233	1808

NOTE 25 : FRAIS DE PERSONNEL

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	7 100	5 687
CTEI	66	102
RR	554	416
SICARBTE	4	1
SICAV	10	30
Total	7 734	6 236

NOTE 26 : CHARGES GENERLES D'EXPLOITATION

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	3407	2 354
CTEI	320	149
RR	148	124
SICARBTE	87	34
SICAV	17	60
SNVV	30	74
IG	-	- 55
Total	4009	2 740

NOTE 27: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	956	1 692
CTEI	519	577
RR	332	36
SNVV	761	364
SICAV	8	
IG	0	-506
Total	2 576	2 163

NOTE 28: IMPÔTS SUR LES SOCIETES

Société	31/12/2010	31/12/2009
BTE	2072	2 001
CTEI	1	1
RR	651	629
SICARBTE	84	38
SNVV	2	1
Total	2810	2 670

NOTE 29: GOODWILL

Le Goodwill relatif à l'acquisition des filiales SNVV et JERBA AGHIR est totalement amorti.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

1- Opinion des commissaires aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2010.

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 Décembre 2010.

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation prudentielle de la Banque Centrale de Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux Banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Compte tenu de ce qui précède et à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de Tunisie et des Emirats sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière consolidée du groupe au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

Jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu les rapports des commissaires aux comptes des sociétés Intermédiaire International et Djerba Aghir pour laquelle nous nous sommes basés sur les états financiers de l'exercice 2009.

Compte tenu des évènements survenus en Tunisie, postérieurement à la date de clôture des états financiers, nous estimons que ces évènements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation du groupe et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers du groupe ne peut être déterminé.

La BTE a viré aux comptes de provisions, les réserves pour risques bancaires généraux inscrites parmi les capitaux propres à hauteur de 1.933 mDT, et ceci en application de la décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires lors de sa réunion du 25 juin 2010 et ce pour couvrir les éventuels risques.

2- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe relatif à l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de Tunisie et des Emirats arrêtés au 31 Décembre 2010.

Tunis, le 10 Juin 2011

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI
Associé

La Générale d'Audit & Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI
Associé

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**GROUPE BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
-BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

Le groupe BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE –BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés, arrêtés au **31 décembre 2010** tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 17 juin 2011. Ces états sont accompagnés par le rapport des commissaires aux comptes Ahmed BELAIFA et Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010
(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
<u>ACTIF</u>					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	IV-1	272 838	146 219	126 619	86,60%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	IV-2	1 254 300	1 439 671	-185 371	-12,88%
Créances sur la clientèle	IV-3	3 978 240	3 555 938	422 302	11,88%
Portefeuille-titre commercial	IV-4	1 226 629	1 258 493	-31 864	-2,53%
Portefeuille d'investissement	IV-5	123 484	104 822	18 662	17,80%
Valeurs immobilisées	IV-6	235 448	204 525	30 923	15,12%
Autres actifs	IV-7	192 963	197 096	-4 133	-2,10%
TOTAL ACTIF		7 283 902	6 906 764	377 138	5,46%
<u>PASSIF</u>					
Banque Centrale et CCP	V-1	2 097	1 916	181	9,45%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	V-2	93 707	106 632	-12 925	-12,12%
Dépôts et avoirs de la clientèle	V-3	5 414 062	5 213 156	200 906	3,85%
Emprunts et Ressources spéciales	V-4	152 898	145 535	7 363	5,06%
Autres passifs	V-5	299 032	228 850	70 182	30,67%
TOTAL PASSIF		5 961 796	5 696 089	265 707	4,66%
<u>INTERETS MINORITAIRES</u>					
Parts des minoritaires dans les réserves consolidées		772 224	673 990	98 234	14,57%
Parts des minoritaires dans les résultats consolidés		26 697	22 954	3 743	16,31%
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES	VI	798 921	696 944	101 977	14,63%
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
Capital		170 000	170 000	0	0,00%
Réserves consolidées	VII-1	287 783	269 536	18 247	6,77%
Autres capitaux propres consolidés	VII-1	39	47	-8	-17,02%
Résultats reportés consolidés	VII-1	23 523	10 463	13 060	124,82%
Résultat consolidé de l'exercice	VII-2	41 840	63 685	-21 845	-34,30%
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		523 185	513 731	9 454	1,84%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 283 902	6 906 764	377 138	5,46%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
<u>Passifs éventuels</u>					
Cautions, Avals et autres garanties données		1 051 667	1 036 090	15 578	1,50%
<i>a - En faveur d'établissements bancaires et financiers</i>		346 493	397 414	-50 921	-12,81%
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		701 654	638 676	62 978	9,86%
<i>c - Autres</i>		3 520	-	3 520	
Crédits documentaires		342 167	379 021	-36 854	-9,72%
<i>a - En faveur de la clientèle</i>		315 105	290 155	24 950	8,60%
<i>b - Autres</i>		27 062	88 866	-61 804	-69,55%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 393 834	1 415 111	-21 277	-1,50%
<u>Engagements donnés</u>					
Engagements de financement donnés		98 026	45 120	52 906	117,26%
<i>En faveur de la clientèle</i>		98 026	45 120	52 906	117,26%
Engagement sur titres		4 930	4 215	715	16,95%
<i>a - Participations non libérées</i>		4 857	4 101	756	18,43%
<i>b - Titres à recevoir</i>		72	114	-41	-36,43%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		102 956	49 335	53 621	108,69%
<u>Engagements reçus</u>					
Garanties reçues		1 342 243	1 238 615	103 628	8,37%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 342 243	1 238 615	103 628	8,37%

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDEPERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

(en Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	IIX-1	288 674	265 240	23 434	8,84%
Commissions (en produits)	IIX-2	103 197	87 915	15 282	17,38%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	IIX-3	100 396	93 394	7 002	7,50%
Revenus du portefeuille d'investissement	IIX-4	4 771	2 170	2 601	119,86%
Total produits d'exploitation		497 038	448 719	48 319	10,77%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	IIX-5	-115 564	-115 746	182	-0,16%
Sinistres payés sur opérations d'assurances	IIX-6	-19 180	-15 845	-3 335	21,05%
Commissions encourues	IIX-7	-4 890	-4 076	-814	19,97%
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-318	-217	-101	46,54%
Total charges d'exploitation		-139 952	-135 884	-4 068	2,99%
Produit Net Bancaire		357 086	312 835	44 251	14,14%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	IIX-8	-77 884	-50 369	-27 515	54,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	IIX-9	8 280	3 843	4 437	115,46%
Autres produits d'exploitation	IIX-10	9 123	31 538	-22 415	-71,07%
Frais de personnel	IIX-11	-124 410	-117 929	-6 481	5,50%
Charges générales d'exploitation	IIX-12	-49 527	-59 259	9 732	-16,42%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	IIX-13	-20 542	-20 468	-74	0,36%
Résultat d'exploitation		102 126	100 191	1 935	1,93%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-3 748	-2 013	-1 735	86,24%
Impôts sur les bénéfices	IIX-14	-30 915	-11 523	-19 392	168,29%
Résultat des activités ordinaires		67 463	86 655	-19 192	-22,15%
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		26 697	22 954	3 743	16,31%
Part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence		1 074	-16	1 090	-6818,75%
Résultat net de la période		41 840	63 685	-21 845	-34,30%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		474 399	491 934
Charges d'exploitation bancaire décaissées		- 137 968	- 133 131
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		52 495	- 264 341
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		- 439 005	- 434 782
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		192 791	427 254
Titres de placement / Titres de transaction		- 49 211	- 167 833
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		- 170 889	- 166 033
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		83 340	79 249
Impôts sur les sociétés		- 18 726	- 23 180
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		- 12 773	- 190 863
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 011	2 472
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		- 9 017	- 37 419
Acquisitions cessions sur immobilisations		- 47 945	- 46 573
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		- 54 951	- 81 520
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission / Remboursement d'emprunts		- 13 765	- 29 242
Augmentation / diminution ressources spéciales		16 309	9 669
Dividendes versés		- 36 670	- 11 647
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		- 34 126	- 31 220
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		- 101 850	- 303 603
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 820 239	2 123 842
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE		1 718 389	1 820 239

NOTES AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ANNUELS ARRETES AU 31/12/2010

NOTE I – PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers consolidés du groupe BIAT sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les normes comptables tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux établissements bancaires, à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises (NC 35, 36, 37, 38 et 39).

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

NOTE II – REGLES COMPTABLES APPLIQUEES POUR L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31-12-2010 en appliquant les dispositions et les règles prévues notamment par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 complétant le code des sociétés commerciales et par les normes comptables relatives à la consolidation des états financiers et aux regroupements d'entreprises. Parmi ces règles, nous décrivons ci-après celles relatives au périmètre de consolidation, aux méthodes de consolidation, aux retraitements et éliminations, à la date de clôture, au traitement de l'impôt et à l'écart d'acquisition des titres.

II-1/ Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BIAT exerce directement ou indirectement par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

II-2/ Les méthodes de consolidation adoptées

II-2-1/ La méthode de l'intégration globale

Les sociétés qui sont contrôlées exclusivement par la Banque (dont le pourcentage de contrôle est supérieur à 40%) et les sociétés dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou des activités connexes sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés et dans les résultats consolidés de l'exercice.

II-2-2/ La méthode de mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles la BIAT exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée dès lors que l'entité qu'elle consolide détient 20 % au moins des droits de vote tout en ayant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de la société détenue et sans, toutefois, exercer un contrôle sur ces politiques.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation la part du groupe de la Banque dans les capitaux propres y compris le résultat de l'exercice des sociétés mises en équivalence.

II-3/ Les retraitements et éliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

Les dividendes intra groupe, les provisions sur titres consolidés et les plus ou moins values provenant de cessions d'actifs entre les sociétés du groupe sont neutralisés en totalité.

II-4/ La date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2010 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

II-5/ Le traitement de l'impôt

La charge d'impôt sur les sociétés consolidées comprend l'impôt exigible des différentes sociétés corrigé par l'effet des impôts différés provenant des différences temporelles imputables aux décalages entre la date de constatation comptable et la date d'imposition fiscale.

II-6/ L'écart d'acquisition des titres

Les écarts positifs constatés, lors de l'acquisition des titres consolidés, entre leur prix de revient et la quote-part dans les fonds propres nets sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Ces écarts ne sont pas affectés aux éléments du bilan et amortis en fonction des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition.

La durée d'amortissement qui est appliquée à partir de l'exercice 2002 est de vingt ans.

Le Goodwill négatif est constaté parmi les produits de l'exercice.

NOTE III – LES SOCIETES RETENUES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 et des normes comptables tunisiennes, le périmètre de consolidation du groupe de la BIAT est composé comme suit :

III-1/ Le périmètre de consolidation

Au courant de l'exercice 2010, le périmètre de consolidation du groupe BIAT se présente comme suit :

<i>Dénomination</i>	2010		2009	
	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt	Taux de Contrôle	Taux d'Intérêt
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
BIAT Capital	99.93%	99.93%	99.93%	99.93%
BIAT Assets Management	99.40%	99.40%	98.40%	98.40%
SICAR Avenir	98.07%	98.07%	97.79%	97.79%
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	100.00%	99.99%	100.00%	99.99%
SICAF BIAT	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	99.97%	99.97%	99.97%	99.94%
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	43.51%	43.50%	43.51%	43.50%
Organisation et Service Informatique –OSI-	100.00%	99.99%	100.00%	99.95%
Société la PROTECTRICE	84.75%	84.75%	83.75%	83.71%
Assurances BIAT	45.13%	44.36%	45.13%	44.31%
Société FAIZA	42.31%	42.31%	42.31%	42.29%
SICAV Opportunity	90.40%	90.40%	55.16%	55.14%
SICAV Trésor	6.25%	5.49%	5.37%	4.72%
SICAV Prospérité	34.92%	34.92%	35.33%	35.33%
Société Générale de Placement – SGP-	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société TAAMIR	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société d'Informatique et de Management – SIM-	100.00%	99.99%	100.00%	99.93%
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	62.18%	57.14%	62.18%	57.13%
Société Palm Links Immobilière	50.00%	49.99%	50.00%	49.96%
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	22.22%	22.22%	22.22%	22.22%
Société Tanit International – STI-	67.30%	67.30%	67.30%	67.30%
Société Tunisie Titrisation	76.80%	68.07%	76.80%	67.87%
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	59.98%	59.98%	59.98%	59.98%
SICAV PATRIMOINE Obligataire	2.95%	2.59%	6.98%	6.43%
Fonds commun de créances –FCC 1-	37.48%	27.75%	37.65%	30.97%
société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	25.00%	25.00%	25.00%	25.00%
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	35.85%	31.83%	57.67%	57.06%
Fonds commun de créances –FCC 2-	49.72%	40.44%	48.52%	42.80
Société Touristique Sahara Palace –STSP-	100.00%	67.30%	100.00%	67.30%
Société de Promotion Touristique Mohamed V	83.33%	56.08%	83.33%	56.08%
Via mobile	25.68%	25.68%	25.68%	25.68%
Institut Tunis dauphine	35.00%	35.00%	35.00%	35.00%

III-2/ Les méthodes de consolidation

Dénomination	2010	2009
Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT-	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Capital	Intégration globale	Intégration globale
BIAT Assets Management	Intégration globale	Intégration globale
SICAR Avenir	Intégration globale	Intégration globale
Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement – CIAR-	Intégration globale	Intégration globale
SICAF BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie – SOPIAT-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique – SALLOUM-	Intégration globale	Intégration globale
Organisation et Service Informatique –OSI-	Intégration globale	Intégration globale
Société la PROTECTRICE	Intégration globale	Intégration globale
Assurances BIAT	Intégration globale	Intégration globale
Société FAIZA	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Opportunity	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Trésor	Intégration globale	Intégration globale
SICAV Prosperity	Intégration globale	Intégration globale
Société Générale de Placement – SGP-	Intégration globale	Intégration globale
Société TAAMIR	Intégration globale	Intégration globale
Société d'Informatique et de Management – SIM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Golf Sousse Monastir – GSM-	Intégration globale	Intégration globale
Société Palm Links Immobilière	Intégration globale	Intégration globale
Banque d'Affaires de Tunisie – BAT-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Société Tanit International – STI-	Intégration globale	Intégration globale
Société Tunisie Titrisation	Intégration globale	Intégration globale
Société de pôle de compétitivité de Monastir - El FEJJA-	Intégration globale	Intégration globale
SICAV PATRIMOINE Obligataire	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 1-	Intégration globale	Intégration globale
société tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels - STPI-	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Fonds Commun de placement Epargne Actions – FCP -	Intégration globale	Intégration globale
Fonds commun de créances –FCC 2-	Intégration globale	Intégration globale
Société Touristique Sahara Palace –STSP-	Intégration globale	Intégration globale
Société de Promotion Touristique Mohamed V	Intégration globale	Intégration globale
Via mobile	Mise en équivalence	Mise en équivalence
Institut Tunis dauphine	Mise en équivalence	Mise en équivalence

III-3/ Les participations dont le taux de contrôle est supérieur à 20% et non retenues dans le périmètre de consolidation

<i>Dénomination</i>	Taux de Contrôle 2010	Taux de Contrôle 2009	Motifs d'exclusion du périmètre de consolidation
Société BLOW PACK	24.79%	24.79%	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Tabarka Beach	37.39%	30.00%	Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT, le contrôle quasi exclusif est assuré par un autre groupe
International Computer Système	30.00%	30.00%	- Aucune influence notable n'est exercée par la BIAT. - Société en liquidation judiciaire. - La BIAT n'est pas un administrateur.
Société Goûts et Saveurs	33.33%	33.33%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société SATS	25.56%	25.56%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société ENGINEERING CHEMICAL INDUSTRIES	22.34%	26.26%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société COFINE INDUSTRIE	23.33%	23.33%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société EL HOUDA INTERNATIONALE	48.42%	48.42%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société CALL MED	24.82%	24.82%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Carthago	22.12%	23.08%	Détention provisoire dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Société Dunes SA	44.00 %	44.00 %	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
INOPLAST	29.27%	37.07%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
Le Privilège	44.19%	44.19%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
IMPRIMEDIA	34.25%	34.25%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
DINDOUX	26.07%	33.13%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
SOPRACO	47.91%	47.91%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
BI FOR DECIDE	49.00%	49.00%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FINO	27.78%	27.78%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession
FISH COMPANY	39.90%	39.90%	Détention provisoire par la SICAR AVENIR dans le cadre d'un contrat de rétrocession

NOTE IV – LES ELEMENTS D’ACTIF DU BILAN**IV-1/ Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT**

Le poste « Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT » qui s’élève au 31 Décembre 2010 à 272 838 mD, contre 146 219 mD à la clôture de l’exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 272 825 mD et de la Protectrice à concurrence de 8 mD.

IV-2/ Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent à la clôture de l’exercice 2010 un solde de 1 254 300 mD contre 1 439 671 mD au 31 Décembre 2009. Elles proviennent principalement de la BIAT à hauteur de 1 246 709 mD, de la SPT MED V à hauteur de 3 954 mD, de l’Assurance BIAT pour 2 231 mD et de la société Fejja à hauteur de 415 mD.

IV-3/ Créances nettes sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle qui s’élèvent au 31 Décembre 2010 à 3 978 240 mD contre 3 555 938 mD à la clôture de l’exercice précédent, proviennent essentiellement de la BIAT à concurrence de 3 929 892 mD, du Fonds commun de créances FCC 1 pour 18 827 mD et du Fonds commun de créances FCC 2 pour 27 741 mD.

IV-4/ Portefeuille titre commercial

Le volume du Portefeuille titre commercial qui est composé des titres de transaction et des titres de placement est passé d’une année à une autre de 1 258 493 mD à 1 226 629 mD répartis par catégorie de titres comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Titres de transaction	625 476	721 804
Titres de placement	601 153	536 689
Total	1 226 629	1 258 493

Ces titres sont détaillés par société consolidée comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Titres de transaction	625 476	721 804
BIAT	529 091	606 897
SICAV PROSPERITY	-	310
BIAT CAPITAL	2 180	2 180
ASSURANCE BIAT	45 202	38 466
SICAV TRESOR	41 988	64 745
SICAR AVENIR	3 095	2 376
SICAV OPPORTUNITY	224	363

	31/12/2010	31/12/2009
BIAT ASSETS MANAGEMENT	973	1 489
TUNISIE TITRISATION	454	439
FCC 1	13	2 213
FCP	19	9
FCC 2	2 237	2 317
Titres de placement	601 153	536 689
BIAT	3 651	6 478
SICAV PROSPERITY	1 566	1 042
BIAT CAPITAL	106	204
ASSURANCE BIAT	10 442	4 058
SICAV TRESOR	563 630	510 905
SICAV OPPORTUNITY	841	1 329
SICAV PATRIMOINE	17 781	12 252
FCC1	2 153	-
FCP	956	421
STSP	27	-
TOTAL	1 226 629	1 258 493

IV-5/ Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des titres mis en équivalence et des fonds gérés est passé de 104 822 mD en Décembre 2009 à 123 484 mD en Décembre 2010.

Ces titres sont détaillés ci après :

IV-5-1/ Titres d'investissement

Les titres d'investissements s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 5 811 mD contre 6 410 mD à la clôture de l'exercice précédent et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-2/ Titres de participation

Les titres de participation se détaillent comme suit :

	Valeur brute	Dividendes à recevoir	Provisions	Valeur nette au 31/12/2010	Valeur nette au 31/12/2009
BIAT	73 051	2 894	21 559	54 386	51 422
TAAMIR	591		348	243	243
PROTECTRICE	-			-	1000
SGP	1 752		408	1 344	1 359
FAIZA	400			400	400
BIAT CAPITAL	84			84	59
ASSURANCE BIAT	3 054			3 054	3 054
SICAR AVENIR	33 068		1 945	31 123	33 280
SICAV TRESOR	18 168			18 168	5 100
SICAF BIAT	22			22	22
SPTM V	505			505	
TOTAL	130 695	2 894	24 260	109 329	95 939

IV-5-3/ Fonds gérés

Les fonds gérés s'élèvent au 31 Décembre 2010 à 5 000 mD et proviennent totalement de la BIAT.

IV-5-4/ Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence se détaillent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	802	928
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	2 227	993
Société VIA MOBILE	190	190
Institut Tunis Dauphine	125	363
Total	3 344	2 474

IV-6/ Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées s'élèvent au 31 décembre 2010 à 235 448 mD contre 204 525 mD à la clôture de l'exercice précédent.

IV-6-1/ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisant à la clôture de l'exercice 2010 un solde de 3 670 mD contre 3 139 mD au 31 Décembre 2009 se détaillant comme suit :

	2010			VALEURS NETTES 2009
	VALEURS BRUTES	AMORTISSEMENTS	VALEURS NETTES	
BIAT	16 300	12 771	3 529	3 004
SIM	1	1	-	-
PROTECTRICE	178	112	66	45
SGP	1	1	-	-
GSM	21	16	5	9
BIAT CAPITAL	109	109		
ASSURANCES BIAT	825	815	10	17
CIAR	5	5	-	-
SOPIAT	2	1	1	1
BIAT ASSETS MANAGEMENT	5	5	-	-
STI	87	86	1	1
EL FEJJA	12	4	8	12
STSP	50	-	50	50
Total	17 596	13 926	3 670	3 139

IV-6-2/ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent par société consolidée comme suit :

	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs nettes 2010	Valeurs nettes 2009
Immobilisations corporelles en cours	76 309		76 309	39 290
Avances Immobilisations corporelles	2 023		2 023	1 507
Immobilisations corporelles	277 377	128 886	148 491	154 155
BIAT	197 273	101 671	95 602	100 339
SIM	1	1	-	-
OSI	149	149	-	1
PROTECTRICE	2 593	1 668	925	523
SALLOUM	6	6	0	0
GSM	19 883	6 599	13 284	13 751
BIAT CAPITAL	52	52	0	1
ASSURANCE BIAT	1 494	875	619	728
SICAR AVENIR	2	1	1	2
CIAR	135	80	55	54
SOPIAT	2 540	51	2 489	3 030
BIAT ASSETS MANAGEMENT	2	2	-	-
PALM LINKS IMMOBILIERE	18	13	5	9
STI	43 825	17 604	26 221	27 602
TUNISIE TITRISATION	2	1	1	-
EL FEJJA	274	100	174	144
STSP	7 952	0	7 952	7 952
STPM V	1 176	13	1 163	19
Total	355 709	128 886	226 823	194 952

IV-6-3/ Ecart d'acquisition des titres

Les écarts d'acquisition des titres se détaillent par société consolidée comme suit :

SOCIETES	VALEUR BRUTE 2009	VALEUR BRUTE 2010	CUMUL AMORTISSEMENT 2009	CUMUL AMORTISSEMENT 2010	VALEUR NETTE 2010
Titres détenus par la BIAT	8 121	8 121	2 637	3 528	4 593
SALLOUM	171	171	43	52	119
GSM	881	881	352	881	0
BIAT CAPITAL	16	16	6	7	9
ASSURANCE BIAT	86	86	33	37	49
SICAR AVENIR	95	95	24	29	66
SICAF BIAT	44	44	9	11	33
BAT	226	226	90	101	125
STI	6 541	6 541	2 071	2 398	4 143
STPI	12	12	2	3	9
SOPIAT	49	49	7	9	40
Titres détenus par la SGP	1 015	1 015	383	949	66
OSI	78	78	8	12	66
GSM	937	937	375	937	0
Titres détenus par la SICAR AVENIR	18	18	11	12	6
SICAF BIAT	18	18	11	12	6
Titres détenus par la	471	471	157	180	291

SOCIETES	VALEUR BRUTE 2009	VALEUR BRUTE 2010	CUMUL AMORTISSEMENT 2009	CUMUL AMORTISSEMENT 2010	VALEUR NETTE 2010
SICAF BIAT					
SIM	163	163	57	65	98
TAAMIR	131	131	46	52	79
PROTECTRICE	122	122	36	42	80
SGP	34	34	12	14	20
SOPIAT	21	21	6	7	14
Total Consolidé	9 624	9 624	3 189	4 670	4 954

IV-7/ Autres actifs

Les autres actifs du groupe BIAT totalisent au 31/12/2010 un solde de 192 963 mD contre 197 096 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

SOCIETES	31/12/2010	31/12/2009
<i>Compte d'attente et de régularisation</i>	20 486	24 733
BIAT	14 560	19 971
ASSURANCE BIAT	4 441	3 508
PROTECTRICE	77	42
FAIZA	137	137
STI	-	25
SICAR AVENIR	-	623
AUTRES	1 271	427
<i>Créance pour dépôts auprès des cédantes</i>	266	215
ASSURANCE BIAT	266	215
<i>Créances nées d'opérations d'assurance</i>	9 637	12 286
ASSURANCE BIAT	9 637	12 286
<i>Part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	10 408	9 380
ASSURANCE BIAT	10 408	9 380
<i>Autres actifs courants</i>	152 165	150 481
BIAT	125 353	117 204
TAAMIR	2 287	2 527
OSI	747	730
ASSURANCE BIAT	2 771	9 437
SALLOUM	3 768	3 768
SICAR AVENIR	558	546
SICAV TRESOR	457	335
FAIZA	321	321
GSM	1 052	834
PALM LINKS IMMOBILIERE	28	18
SOPIAT	653	82
STI	3 361	5 141
EL FEJJA	3 470	1 595
FCC 2	560	593
STSP	1 451	1 670
SPTM V	3 066	2 780
BIAT CAPITAL	2 263	959
AUTRES		1 942
Total Consolidé	192 963	197 096

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre décembre 2009 et décembre 2010 un accroissement de 377 138 mD ou 5,46 % en passant de 6 906 764 mD à 7 283 902 mD.

NOTE V - LES ELEMENTS DE PASSIF DU BILAN

V-1/ Banque centrale CCP et TGT

Le poste «Banque centrale, CCP, et TGT » qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 2 097 mD contre 1 916 mD à la clôture de l'exercice précédent provient exclusivement de la BIAT.

V-2/ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le poste «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 93 707 mD contre 106 632 mD à la même date de l'exercice précédent. Il provient principalement de la BIAT à hauteur de 91 253 mD et de la STI à hauteur de 1 848 mD.

V-3/ Dépôts et avoirs de la clientèle

Le poste «Dépôts et avoirs de la clientèle » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 5 414 062 mD contre 5 213 156 mD à la même date de l'exercice précédent.

Il provient exclusivement de la BIAT.

V-4/ Emprunts et ressources spéciales

Le poste « Emprunts et ressources spéciales » totalise au 31 Décembre 2010 un solde de 152 898 mD contre 145 535 mD à l'issue de l'exercice précédent. Il provient de la BIAT à concurrence de 143 981 mD, de la SICAR Avenir à hauteur de 2 370 mD, de la SPT MED V à hauteur de 6 500 mD et de la STSP à hauteur de 47 mD.

V-5/ Autres passifs

Les autres passifs du groupe BIAT totalisent au 31 décembre 2010 un solde de 299 032 mD contre 228 850 mD à la clôture de l'exercice précédent. La contribution de chaque société s'analyse comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
<i>Provisions pour risque et charges</i>	54 057	29 461
BIAT	49 628	22 952
OSI	1 003	996
TAAMIR	145	137
FAIZA	147	137
GSM	889	889
SICAR AVENIR	430	373
ASSURANCE BIAT	250	150
STI	1 498	3 726
AUTRES	67	101
<i>Provisions techniques</i>	88 742	68 609
ASSURANCE BIAT	88 742	68 609

	31/12/2010	31/12/2009
<i>Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires</i>	5 912	4 771
ASSURANCE BIAT	5 912	4 771
<i>Dettes nées d'opérations d'assurances</i>	5 132	7 379
ASSURANCE BIAT	5 132	7 379
<i>Compte d'attente & de régularisation</i>	72 268	69 572
BIAT	70 170	67 234
FCC 1	216	215
FCC 2	315	252
EL FEJJA	124	320
SICAR AVENIR	177	93
PALM LINKS IMMOBILIERE	1	4
OSI	10	5
CIAR	2	5
BIAT CAPITAL	235	132
SICAV TRESOR	14	4
TAAMIR	5	5
TUNISIE TITRISATION	12	11
STI	655	1 247
SOPIAT	223	2
AUTRES	109	43
<i>Autres passifs courants</i>	72 921	49 058
BIAT	62 917	33 249
AUTRES	10 004	15 809
Total Consolidé	299 032	228 850

NOTE VI - LES INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent par société consolidée comme suit :

	PART DES MINORITAIRES DANS LES RESERVES CONSOLIDEES		PART DES MINORITAIRES DANS LES RESULTATS CONSOLIDES	
	2010	2009	2010	2009
PROTECTRICE	68	87	357	-265
SALLOUM	2 142	2 153	-7	-11
SGP	-	1	-	-
SICAV Prosperity	1 062	962	26	32
Ste FAIZA	398	399	-	-1
GSM	-1 181	-466	-666	-362
BIAT CAPITAL	2	2	1	0
ASSURANCE BIAT	6 942	6 551	1 261	-278
SICAV Trésor	698 287	599 771	27 620	24 332
SICAR Avenir	491	496	-3	8
SOPIAT	1	1	0	0
SICAV Opportunity	107	726	1	24
BIAT Assets Management	3	9	3	-11
SICAF BIAT	-	1	0	0
PALM LINKS IMMOBILIERE	171	173	-9	-7
STI	10 418	12 704	-1 756	-2 638
TUNISIE TITRISATION	124	119	35	-47
EL FEJJA	6 005	6 003	-	-118
SICAV PATRIMOINE	17 578	10 169	683	485

	PART DES MINORITAIRES DANS LES RESERVES CONSOLIDEES		PART DES MINORITAIRES DANS LES RESULTATS CONSOLIDES	
	2010	2009	2010	2009
FCC 1	12 325	15 123	65	841
Fond commun de placement	599	177	13	5
FCC 2	14 682	16 829	-5	1 015
STSP	0	0	-303	-
STPM V	2 000	2 000	-619	-50
TOTAL	772 224	673 990	26 697	22 954

NOTE VII - LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Les capitaux propres consolidés sont passés de 513 731 mD au 31 décembre 2009 à 523 185 mD au 31 Décembre 2010. Ils sont détaillés comme suit :

VII – 1/ LES RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées se détaillent au 31 décembre 2010 et 2009, par société consolidée comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
BIAT	306 663	272 102
SIM	3	-43
OSI	-199	-179
TAAMIR	226	100
LA PROTECTRICE	1 570	1 656
SALLOUM	-125	-107
SGP	2 493	2 194
SICAV PROSPERITY	9	4
FAIZA	-249	-249
GSM	-4 855	-2 723
BIAT CAPITAL	649	250
ASSURANCE BIAT	1 704	1 254
SICAV TRESOR	433	-6
SICAR AVENIR	317	-580
CIAR	637	868
SOPIAT	147	-228
SICAV OPPORTINUTY	36	-7
BIAT ASSETS MANAGEMENT	1 003	836
SICAF BIAT	2 796	2 192
PALM LINKS IMMOBILIERE	61	61
BAT	74	78
STI	-2 390	2 167
TUNISIE TITRISATION	97	51
EL FEJJA	3	-
SICAV PATRIMOINE	81	97
FCC 1	156	115
STPI	-2	4
FCP	48	31
FCC 2	195	109
I T D	-236	-
TOTAL	311 345	280 046

Société consolidée	Méthode	Capital	Réserves	Elimination Titres	Ajustement EA Positif	Amort EA	Dividendes	Provisions	Plus value interne	Impôts différés et autres	Part des minoritaires	Total
BIAT	Mère	0	287 183	0	0	0	0	19 635	-73	-82	0	306 663
SIM	IG	823	-348	-578	163	-57	0	0	0	0	0	3
OSI	IG	20	-272	-24	78	-8	0	0	-3	9	0	-199
Taamir	IG	5 088	-379	-4 656	131	-46	0	18	0	70	0	226
Protectrice	IG	40	407	-906	122	-36	2 012	0	0	0	-68	1 570
SPTS	IG	4 000	-209	-1 903	171	-43	0	0	0	0	-2 142	-125
SGP	IG	9 041	676	-9 802	34	-12	904	1 652	0	0	0	2 493
Sicav Prosperity	IG	1 632	0	-579	0	0	17	0	0	0	-1 062	9
Ste Faiza	IG	1 280	-590	-542	0	0	0	0	0	0	-398	-249
Golf Sousse Monastir	IG	6 500	-8 492	-4 134	1 818	-1 727	0	0	0	0	1 181	-4 855
Biat Capital "FPG"	IG	3 000	160	-2 998	16	-6	480	0	0	0	-2	649
Assurances Biat	IG	10 000	2 614	-4 608	86	-33	587	0	0	0	-6 942	1 704
Sicav Tresor	IG	744 707	292	-48 281	0	0	2 001	0	0	0	-698 286	433
Sicar Avenir	IG	26 150	259	-25 753	95	-24	1 012	0	-931	0	-491	317
CIAR	IG	1 000	294	-1 017	0	0	360	0	0	0	0	637
SOPIAT	IG	5 000	11	-5 016	70	-13	140	0	-63	19	-1	147
Sicav Opportunity	IG	1 111	0	-993	0	0	25	0	0	0	-107	36
Biat Assets Management	IG	500	79	-497	0	0	925	0	0	0	-3	1 003
Sicaf Biat	IG	19 000	174	-19 000	61	-19	1 406	1 174	0	0	0	2 796
Palm Links Immobilière	IG	200	142	-110	0	0	0	0	0	0	-171	61
Banque d'Affaire de Tunisie	ME	0	939	-1 000	226	-90	0	0	0	0	0	74
S.T.I	IG	60 000	-31 233	-28 300	6 540	-2 071	0	1 000	0	2 091	-10 418	-2 390
Tunisie Titrisation	IG	500	25	-384	0	0	80	0	0	0	-124	97
Société Elfejja	IG	15 000	5	-8 997	0	0	0	0	0	0	-6 005	3
Sicav Patrimoine Obligataire	IG	18 113	0	-535	0	0	81	0	0	0	-17 578	81
FCC BIAT CREDIMMO 1	IG	19 065	561	-7 144	0	0	0	0	0	0	-12 325	156
STPI	ME	0	988	-1 000	12	-2	0	0	0	0	0	-2
FCP	IG	935	0	-293	0	0	5	0	0	0	-599	48
FCC BIAT CREDIMMO 2	IG	28 634	479	-14 236	0	0	0	0	0	0	-14 682	195
Société Touristique Sahara Palace	IG	8 000	0	-8 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Société de Promotion Touristique Mohamed V	IG	12 000	0	-10 000	0	0	0	0	0	0	-2 000	0
Institut Tunis Dauphine	ME	0	193	-438	0	0	0	0	0	8	0	-236
Société VIA MOBILE	ME	0	190	-190	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL CONSOLIDE		1 001 339	254 150	-211 912	9 624	-4 189	10 034	23 478	-1 070	2 115	-772 224	311 345

La contribution de la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2010 à 98.49 %.

Ces réserves se présentent par méthode de consolidation comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Société Mère : BIAT	306 663	272 101
Sociétés consolidées par intégration globale	4 846	7 863
Sociétés consolidées par mise en équivalence	-164	82
TOTAL	311 345	280 046

La contribution du secteur financier, y compris la BIAT dans les réserves consolidées du Groupe s'élève au 31 décembre 2010 à 102.45 %

Ces réserves se présentent par secteur d'activité comme suit :

SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2010	%	31/12/2009	%
<i>Secteur financier</i>	318 961	102.45%	281 243	100.43%
Banques	306 738	98.52%	272 179	97.19%
Assurances	3 273	1.05%	2 910	1.04%
OPCVM	558	0.18%	88	0.03%
Stes d'investissement	3 114	1.00%	1 612	0.58%
Fonds commun de créances	351	0.11%	224	0.08%
Gestion et intermédiation en bourse	4 290	1.38%	3 362	1.20%
Stes de recouvrement	637	0.20%	868	0.31%
<i>Secteur du tourisme</i>	-7 183	-2.31%	-495	-0.18%
<i>Secteur immobilier</i>	-		-480	-0.17%
<i>Secteur de service</i>	-433	-0.14%	-222	-0.08%
Total	311 345	100%	280 046	100%

VII – 2/ Résultat consolidé

La contribution de chaque société consolidée dans le résultat consolidé du groupe s'analyse entre 2010 et 2009 comme suit :

Société consolidée	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Société Mère : BIAT	47 931	65 991
SIM	-11	-10
OSI	-36	-45
TAAMIR	-276	9
PROTECTRICE	-2 383	-206
SALLOUM	-15	-15
SGP	250	42
SICAV PROSPERITY	17	16
FAIZA	-	-
GSM	-234	-645
BIAT CAPITAL	668	313
ASSURANCE BIAT	-1 509	735
SICAV TRESOR	-714	1 331
SICAR AVENIR	-723	404
CIAR	715	362
SOPIAT	-34	297
SICAV OPPORTUNITY	24	30
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-697	-213
SICAF BIAT	-65	1
PALM LINKS IMMOBILIERE	-18	-8
BAT	-103	49
STI	-2 965	-5 713
TUNISIE TITRISATION	-145	-15
EL FEJJA	-269	-177
SICAV PATRIMOINE	50	34
FCC1	712	377
STPI	1 239	-1
FCP	9	7
FCC2	1 185	760
STSP	-481	0
STPM V	-205	50
INSTITUT DAUPHINE	-77	-75
TOTAL	41 840	63 685

FILIALE	METH CONSO	RESULTAT SOCIAL	IG RECIPROQUES	RETRAITEMENT PROVISIONS	RETRAITEMENT DIVIDENDES	RETRAITEMENT + VALUE INTERNE	RESULTAT DES STES MISES EN EQUIVALENCE	IMPOTS DIFFERES	EA NEGATIF	AMORT EA POSITIF	PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT CONSOLIDE	RESULTAT CONSOLIDE
BIAT	MERE	47 506	6 237	1 541	- 6 170	-	-	- 1 184	-	-	-	47 931
SIM	IG	16	0	-	- 19	-	-	-	-	- 8	- 0	- 11
OSI	IG	- 8	- 27	-	- 0	-	-	2	-	- 4	0	- 36
TAAMIR	IG	- 363	24	-	- 60	-	-	129	-	- 7	0	- 276
PROTECTRICE	IG	2 340	- 4 191	-	- 168	-	-	-	-	- 6	- 357	- 2 383
SALLOUM	IG	- 12	0	-	- 1	-	-	-	-	- 9	7	- 15
SGP	IG	1 167	- 8	-	- 907	-	-	-	-	- 2	- 0	250
PROSPERITY	IG	40	4	-	- 1	-	-	-	-	-	- 26	17
FAIZA	IG	- 0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	- 0
G S M	IG	- 1 554	745	-	-	-	-	-	-	- 91	666	- 234
FPG	IG	724	- 32	-	- 22	-	-	-	-	- 1	- 1	668
ASS BIAT	IG	2 267	- 2 146	-	- 365	-	-	-	-	- 4	- 1 261	- 1 509
TRESOR	IG	29 224	- 2 281	-	- 37	-	-	-	-	-	- 27 619	- 714
AVENIR	IG	10	- 275	-	- 300	- 155	-	-	-	- 5	3	- 723
CIAR	IG	673	42	-	-	-	-	-	-	-	- 0	715
SOPIAT	IG	196	- 14	-	- 44	- 213	-	45	-	- 4	- 0	- 34
OPPORTUNITY	IG	15	10	-	-	-	-	-	-	-	- 1	24
ASSET	IG	569	- 1 248	-	- 18	-	-	-	4	-	- 3	- 697
SICAF_BIAT	IG	1 815	- 65	-	- 1 812	-	-	-	-	- 3	- 0	- 65
Links	IG	- 26	0	-	- 9	-	-	8	-	-	9	- 18
BAT	MEQ	-	-	-	-	-	- 91	-	-	- 11	-	- 102
S T I	IG	- 4 565	1 018	-	- 42	-	-	- 804	-	- 327	1 756	- 2 965
TN TIT	IG	108	- 213	-	- 5	-	-	-	-	-	- 35	- 145
FEJJA	IG	-	- 269	-	-	-	-	-	-	-	-	- 269
SICAV OBLIGATAIRE	IG	701	84	-	- 52	-	-	-	-	-	- 683	50
Fonds commun1	IG	89	688	-	-	-	-	-	-	-	- 65	712
STPI	MEQ	-	-	-	-	-	1 239	-	-	-	-	1 239
FCP	IG	20	2	-	-	-	-	-	-	-	- 13	9
Fonds commun2	IG	- 9	1 188	-	-	-	-	-	-	-	5	1 185
STSP	IG	- 1 323	142	-	-	-	-	397	-	-	303	- 481
SPTM	IG	- 2 012	586	-	-	-	-	604	-	-	619	- 205
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	MEQ	-	-	-	-	-	- 76	-	-	-	-	- 76
TOTAL CONSOLIDE		77 607	-	1 541	- 10 034	- 369	1 072	- 803	4	- 481	- 26 697	41 840

Ces résultats se présentent par méthode de consolidation comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Société Mère : BIAT	47 931	65 991
Sociétés consolidées par intégration globale	-7 152	-2 279
Sociétés consolidées par mise en équivalence	1 061	-27
TOTAL	41 840	63 685

La contribution des résultats consolidés par secteur d'activité se présente comme suit :

SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2010	%	31/12/2009	%
<i>Secteur financier</i>	45 222	108,08%	70 018	109,94%
Banques	47 828	114,31%	66 040	103,70 %
Assurances	-3 892	-9,30%	529	0,83 %
OPCVM	-623	-1,49%	1 411	2,22 %
Stes d'investissement	-788	-1,88%	405	0,64 %
Fonds commun des créances	1 897	4,53%	1 137	1,79 %
Gestion et intermédiation en bourse	85	0,20%	134	0,21 %
Stes de recouvrement	715	1,71%	362	0,57 %
<i>Secteur tourisme</i>	-3 902	-9,33%	-6 316	-9,92
<i>Secteur immobilier</i>	643	1,54%	113	0,18
<i>Secteur de service</i>	-123	-0,30%	-130	-0,20
Total	41 840	100%	63 685	100%

**CONTRIBUTION DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE
DANS LES CAPITAUX PROPRES :**

➤ **PART DANS LES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE**

NOM DE LA SOCIETE	% D'INTERET		PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	
	2010	2009	2010	2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22.22%	22.22%	-61	-130
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25.00%	25.00%	-12	-7
INSTITUT TUNIS DAUPHINE	35.00%	35.00%	-245	-
TOTAL 1			-318	-137
Ajustement des réserves consolidées par les traitements des écarts d'acquisitions et des dividendes			154	220
TOTAL 2			-164	82

➤ **PART DANS LE RESULTAT**

NOM DE LA SOCIETE	% D'INTERET		PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT DE L'EXERCICE	
	2010	2009	2010	2009
Banque d'Affaires de Tunisie « BAT »	22.22%	22.22%	-91	59
Société Tunisienne de promotion des pôles immobiliers et industriels « STPI »	25.00%	25.00%	1 239	-
Institut Tunis DAUPHINE	35.00%	35.00%	-76	-75
TOTAL 1			1 072	-16
Amortissement des écarts d'acquisition et effet d'impôt y relatif			-11	-11
TOTAL 2			1 061	-27

NOTE IIX - LES ELEMENTS DE L'ETAT DE RESULTAT**IIX -1/ Intérêts et revenus assimilés**

Le poste «Intérêts et revenus assimilés» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 288 674 mD contre 265 240 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE AU 31 12 2010	TOTAL CONSOLIDE AU 31 12 2009
BIAT	285 947	-1 295	284 652	260 285
PROTECTRICE	13	-13	-	-
BIAT CAPITAL	47	-22	25	-
ASSURANCE BIAT	478	-442	36	1
CIAR	125	-14	111	105
FCC 1	1 547	-1	1 546	2 048
FCC 2	2 304		2 304	2 800
SOPIAT	62	-62	-	-
SICAF BIAT	2	-2	-	-
Total	290 525	-1 851	288 674	265 240

IIX -2/ Commissions (en produits)

Le poste « Commissions en produits » se subdivise entre les commissions sur opérations d'assurances et les commissions sur opérations bancaires.

Le poste «Commissions (en produits) sur opérations d'assurance» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 40 176 mD contre 34 014 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'Assurance BIAT.

Les commissions sur opérations bancaires se détaillent par société comme suit :

	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	62 947	-3 260	59 687	51 815
PROTECTRICE	5 763	-4 188	1 575	1 503
BIAT CAPITAL	1 761	-2	1 759	584
TOTAL	70 471	-7 450	63 021	53 902

IIx -3/ Gains sur portefeuille titre commercial

Ces gains se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	SOCIAL AU 31/12/2010	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	68 182	-635	67 547	62 670
TAAMIR	38	-38	0	0
SGP	4	-	4	0
SICAV PROSPERITY	59	-3	56	62
BIAT CAPITAL	150	-	150	150
ASSURANCE BIAT	3 160	-324	2 836	2 760
SICAV TRESOR	33 778	-5 640	28 138	25 920
SICAR AVENIR	668	-244	424	591
SICAV OPPORTUNITY	40	-3	37	66
BIAT ASSETS MANAGEMENTS	85	-	85	101
SICAF BIAT	70	-63	7	23
STI	283	-185	98	199
TUNISIE TITRISATION	31	-	31	32
SICAV PATRIMOINE	838	-59	779	555
FCC 1	118	-	118	125
FCP	23	-	23	13
FCC 2	58	-	58	125
EL FEJJA	349	-344	5	1
TOTAL	107 934	-7 538	100 396	93 394

IIx -4/ Revenus du portefeuille d'investissement

Ces revenus se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	SOCIAL AU 31/12/2010	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	10 235	-6 519	3 716	580
SIM	19	-19	-	-
TAAMIR	60	-60	-	-
PROTECTRICE	121	-119	2	-
SGP	972	-916	56	19
ASSURANCE BIAT	409	-409	-	-
SICAR AVENIR	887	-60	827	585
SOPIAT	45	-44	1	2
BIAT ASSETS MANAGEMENTS	17	-17	-	-
SICAF BIAT	1 814	-1 813	1	1
PALM LINKS IMMOBILIERE	9	-9	-	-
TUNISIE TITRISATION	5	-5	-	-
AUTRES	212	-43	169	983
TOTAL	14 805	-10 034	4 771	2 170

II X -5/ Intérêts encourus et charges assimilées

Le poste «Intérêts encourus et charges assimilées» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 115 564 mD contre 115 746 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT comme l'indique le tableau suivant :

SOCIETE	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE
BIAT	119 201	-6 284	112 917
SGP	1	-	1
GSM	820	-738	82
ASSURANCE BIAT	145	-	145
STI	1 455	-1 168	287
FCC 1	1 314	-502	812
FCC 2	1 872	-917	955
FEJJA	363	-	363
AUTRES	11	-9	2
TOTAL	125 182	-9 618	115 564

II X -6/ Sinistres payés sur opérations d'assurances

Le poste «Sinistres payés sur opérations d'assurances» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 19 180 mD contre 15 845 mD à la même date de l'exercice précédent, provient exclusivement de l'ASSURANCE BIAT.

II X -7/ Commissions encourues

Le poste «Commissions encourues sur opérations bancaires» qui s'élève au 31 Décembre 2010 à 4 890 mD contre 4 076 mD à l'issue de l'exercice précédent, provient principalement de la BIAT à concurrence de 4.154 mD et de l'ASSURANCE BIAT à concurrence de 631mD.

II X -8/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	-65 016	-36 792
TAAMIR	-395	43
PROTECTRICE	48	4
ASSURANCE BIAT	-15 124	-14 217
SICAR AVENIR	431	406
CIAR	1 705	1 199
SOPIAT	-8	-
STI	475	-995
EL FEJJA	-	32
TUNISIE TITRISATION	-1	-
FCC 1	-51	-49
FCC2	52	-
TOTAL	-77 884	-50 369

II X -9/ Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ces dotations aux provisions se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	6 682	3 857
SIM	-	-2
SGP	258	39
BIAT CAPITAL	16	159
SICAR AVENIR	-1 292	-778
CIAR	78	20
BIAT ASSETS MANAGEMENT	3	-
SICAF BIAT	-12	42
STI	2 499	476
FCC1	48	30
TOTAL	8 280	3 843

II X -10/ Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	TOTAL CONSOLIDE	
	2010	2009
BIAT	3 153	2 649
OSI	2	3
TAAMIR	56	120
GSM	701	553
BIAT CAPITAL	-	-
SICAR AVENIR	31	19
PALM LINKS IMMOBILIERE	-	1
SOPIAT	2 244	2 660
BIAT ASSETS MANagements	4	3
STI	2 925	25 514
TUNISIE TITRISATION	-	-
AUTRES	7	17
TOTAL	9 123	31 538

II X -11/ Frais de personnel

Les frais de personnel se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	113 962	103 543
OSI	-	6
TAAMIR	-	5
PROTECTRICE	1 418	1 023
SGP	8	8
SALLOUM	8	15
GSM	558	534
BIAT CAPITAL	578	431
ASSURANCE BIAT	2 979	2 251
SICAR AVENIR	188	36
CIAR	523	486
SOPIAT	97	144
BIAT ASSETS MANAGEMENT	499	392
SICAF BIAT	11	18
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	14	1
STI	3 051	8 933
TUNISIE TITRISATION	65	46
EL FEJJA	451	56
TOTAL	124 410	117 928

II X -12/ Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	SOCIAL	INCIDENCE DES RETRAITEMENTS INTRA GROUPE	TOTAL CONSOLIDE	
			2010	2009
BIAT	36 206	-46	36 160	30 634
OSI	36		36	38
TAAMIR	120	-60	60	144
PROTECTRICE	982	-2	980	880
GSM	366		366	349
ASSURANCE BIAT	3 632	-4	3 628	3 005
SICAV TRESOR	4 554	-3 152	1 402	1 220
SICAR AVENIR	955	-40	915	227
CIAR	329	-49	280	252
SOPIAT	1 951	-47	1 904	2 172
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	17		17	5
STI	3 817	-121	3 696	19 807
TUNISIE TITRISATION	28	-2	26	77
SICAV OBLIGATAIRE	136	-90	46	36
FCC I	233	-186	47	57
AUTRES	353	-391	-38	357
TOTAL	53 717	-4 190	49 527	59 259

IX -13/ Dotations aux amortissements

Ces dotations aux amortissements se détaillent par société comme suit :

Société	31/12/2010	31/12/2009
BIAT	15 406	14 900
PROTECTRICE	139	219
GSM	503	598
BIAT CAPITAL	1	1
ASSURANCE BIAT	417	326
CIAR	13	9
SOPIAT	21	21
BIAT ASSETS MANAGEMENT	-	1
PALM LINKS IMMOBILIÈRE	4	5
STI	887	3 878
STSP	1 324	-
SPTM MED V	1 306	-
AMORTISSEMENTS ECARTS D'ACQUISITION	481	481
Autres	40	29
TOTAL	20 542	20 468

II X -14/ Impôts sur les Sociétés

Les impôts sur les sociétés se détaillent par société comme suit :

SOCIETE	TOTAL CONSOLIDE	
	2010	2009
BIAT	27 950	11 107
OSI	-2	-1
PROTECTRICE	1057	-163
ASSURANCE BIAT	1189	386
CIAR	366	221
BIAT ASSETS MANAGEMENT	253	-93
SICAR AVENIR	1	80
TUNISIE TITRISATION	49	-28
SOPIAT	28	23
STI	806	-15
SICAF BIAT	9	19
AUTRES	-791	-13
TOTAL	30 915	11 523

NOTE IX – CONTROLE FISCAL EN COURS

Courant 2010, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle a donné lieu, en décembre 2010, à une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD.

La banque a décidé, en date du 21 janvier 2011, de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.

Courant mars 2011, l'administration fiscale a proposé un arrangement à l'amiable pour cette affaire et a informé le juge conciliateur de cette intention.

Faute de remise d'un arrangement par la direction générale des impôts dans les délais impartis, le tribunal a décidé, en avril 2011, d'examiner par ses soins l'affaire de redressement et de préparer la délibération du jugement.

Les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. Ce montant a été jugé suffisant compte tenu de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif.

En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT*

En date du 30 mai 2011, nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 27 avril 2011.

Ainsi qu'il en est fait mention dans la note IX aux états financiers consolidés, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle s'est soldé par une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD. La Banque s'est opposée à cet arrêté de taxation d'office et les états financiers consolidés arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. A cette date et sur la base de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif, nous avons considéré que les provisions constituées couvraient les risques encourus au titre de cette affaire. En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers consolidés pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Comptables Tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés tels que modifiés par l'assemblée générale sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note IX aux états financiers consolidés décrivant les modifications apportées aux états financiers consolidés déjà publiés au 30 mai 2011 et ce, suite à l'issue du procès du 15 juin 2011 opposant la Banque Internationale Arabe de Tunisie à l'administration fiscale. Nous signalons que nos procédures d'audit sur les événements postérieurs se sont limitées à la modification des états financiers consolidés décrite dans la note IX.

Tunis, le 18 juin 2011**Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F****ECC MAZARS****Ahmed BELAIFA****Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

AVIS DES SOCIETES(*)

ETATS FINANCIERS**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2010** tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée Générale Ordinaire tenue en date du **17 juin 2011**. Ces états sont accompagnés par le rapport des co-commissaires aux Comptes M. Ahmed BELAIFA et M. Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

BILAN**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010** (en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
<u>ACTIF</u>					
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	III-1	272 825	146 130	126 695	86,70%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	1 246 709	1 436 715	-190 006	-13,23%
Créances sur la clientèle	III-3	3 972 578	3 522 010	450 568	12,79%
Portefeuille-titre commercial ⁽¹⁾	III-4	543 577	628 965	-85 388	-13,58%
Portefeuille d'investissement ⁽¹⁾	III-5	201 511	179 876	21 635	12,03%
Valeurs immobilisées	III-6	142 393	119 756	22 637	18,90%
Autres actifs	III-7	142 005	137 597	4 408	3,20%
TOTAL ACTIF		6 521 598	6 171 049	350 549	5,68%
<u>PASSIF</u>					
Banque Centrale et CCP	IV-1	2 097	1 916	181	9,45%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	91 253	104 459	-13 206	-12,64%
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	5 601 795	5 310 645	291 150	5,48%
Emprunts et Ressources spéciales	IV-4	143 982	143 197	785	0,55%
Autres passifs	IV-5	177 782	119 931	57 851	48,24%
TOTAL PASSIF		6 016 909	5 680 148	336 761	5,93%
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
Capital		170 000	170 000	0	0,00%
Réserves		263 627	250 300	13 327	5,32%
Autres capitaux propres		33	47	-14	-29,79%
Résultats reportés		23 523	10 463	13 060	124,82%
Résultat de l'exercice		47 506	60 091	-12 585	-20,94%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	V	504 689	490 901	13 788	2,81%
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		6 521 598	6 171 049	350 549	5,68%

(*) Le CMF a invité la BIAT à expliquer l'écart entre le montant relatif à la provision pour risque fiscal tel qu'annoncé au niveau de son communiqué publié sur le bulletin officiel du CMF n°3872 du 10 juin 2011, et le montant figurant au niveau des états financiers modifiés par l'AGO du 17 juin 2011 et figurant au niveau de la note XI « contrôle fiscal en cours ».

⁽¹⁾ Les soldes de 2009 ont été retraités pour les besoins de comparabilité des états financiers. Cf. note II-6-2

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
<u>Passifs éventuels</u>					
Cautions, Avals et autres garanties données		1 048 147	1 036 090	12 057	1,16%
<i>a - En faveur d'établissements bancaires et financiers</i>		346 493	397 414	-50 921	-12,81%
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		701 654	638 676	62 978	9,86%
Crédits documentaires		342 358	379 021	-36 663	-9,67%
<i>a - En faveur de la clientèle</i>		315 296	290 155	25 141	8,66%
<i>b - Autres</i>		27 062	88 866	-61 804	-69,55%
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	VI	1 390 505	1 415 111	-24 606	-1,74%
<u>Engagements donnés</u>					
Engagements de financement donnés		98 925	45 120	53 805	119,25%
<i>En faveur de la clientèle</i>		98 925	45 120	53 805	119,25%
Engagement sur titres		4 929	4 215	714	16,94%
<i>a - Participations non libérées</i>		4 857	4 101	756	18,43%
<i>b - Titres à recevoir</i>		72	114	-42	-36,84%
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	VI	103 854	49 335	54 519	110,51%
<u>Engagements reçus</u>					
Garanties reçues		1 384 853	1 238 615	146 238	11,81%
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	VI	1 384 853	1 238 615	146 238	11,81%

ETAT DE RESULTATPERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

(en Milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	285 948	261 190	24 758	9,48%
Commissions (en produits)	VII-1-2	62 947	53 861	9 086	16,87%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	68 182	63 447	4 735	7,46%
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	10 235	6 483	3 752	57,88%
Total produits d'exploitation	VII-1	427 312	384 981	42 331	11,00%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	-119 201	-118 255	-946	0,80%
Commissions encourues	VII-2-2	- 4 154	-3 816	-338	8,86%
Total charges d'exploitation	VII-2	-123 355	-122 071	-1 284	1,05%
Produit Net Bancaire		303 957	262 910	41 047	15,61%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-65 357	-36 794	-28 563	77,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	6 192	-2 153	8 345	-387,60%
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 319	2 763	556	20,12%
Frais de personnel	VII-6	-120 235	-109 226	-11 009	10,08%
Charges générales d'exploitation	VII-7	-36 206	-31 334	-4 872	15,55%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-15 409	-14 900	-509	3,42%
Résultat d'exploitation		76 261	71 266	4 995	7,01%
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	-1 946	-1 743	-203	11,65%
Impôts sur les bénéfices	VII-10	-26 809	-9 432	-17 377	184,23%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		47 506	60 091	-12 585	-20,94%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		414 659	385 314
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-121 429	-120 638
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		10 020	-177 544
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-459 587	-571 505
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		256 269	528 002
Titres de placement / Titres de transaction		2 680	3 215
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-147 101	-134 062
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-8 308	25 722
Impôts sur les sociétés		-5 277	-20 066
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		-58 076	-81 562
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 125	5 304
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		-12 334	-31 949
Acquisitions cessions sur immobilisations		-40 819	-35 930
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-49 028	-62 575
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission / Remboursement d'emprunts		-20 278	-29 242
Augmentation / diminution ressources spéciales		16 238	9 692
Dividendes versés		-34 000	-15 300
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-38 040	-34 850
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	-23 614	-22 861
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-121 530	-201 848
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 806 674	2 008 522
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	IX-2	1 685 144	1 806 674

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31/12/2010

Note I – Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 31-12-2010 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 31-12-2010 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31 décembre 2010 ne sont pas pris en considération dans le résultat de l'année 2010 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 31-12-2010 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2010 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2010 sont en revanche inclus dans le résultat du 31-12-2010.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 31-12-2010 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2010 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 31-12-2010 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 31-12-2010 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative à l'année 2010 et un montant des produits réservés.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 31-12-2010. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 31-12-2010.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de décembre 2010 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 31-12-2010.

Les moins values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2010 et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2010. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2010.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2010, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2009 que celles relatives à l'année 2010.

Les données relatives à l'année 2009 sont conformes à celles publiées dans le cadre des états financiers qui ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 Mai 2010.

II-6-1. Comptabilisation des bons de trésor

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre de l'année 2010 ont enregistré, par rapport à 2009, un changement dans les règles de gestion et de prise en compte des revenus des bons de trésor assimilables. Ce changement a consisté essentiellement en la non prise en compte des produits des cessions des BTA susceptibles d'être rachetés.

Pour des besoins de comparabilité entre une période et une autre, le retraitement des états financiers arrêtés au 31/12/2009 tels qu'approuvés par l'AGO des actionnaires du 28 mai 2010, en adoptant les règles qui sont actuellement appliquées, aboutit à la baisse des gains nets sur titres de transactions et en conséquence du Produit Net Bancaire de 5 343 mD, en

passant de 262 910 mD au niveau de l'ancienne situation à 257 567 mD dans la nouvelle situation. Ce retraitement concerne les postes suivants :

Rubrique	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Gain net sur titres de transactions	27 603	32 946	-5 343
Titres de transaction	601 648	606 991	-5 343

Compte tenu de ce retraitement, la nouvelle situation de 2009 comparée à celle de 2010 se présente comme suit :

	Note	Exercice 2010	Exercice 2009	Variation	En %
Produits d'exploitation bancaire					
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	285 948	261 190	24 758	9,48%
Commissions (en produits)	VII-1-2	62 947	53 861	9 086	16,87%
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	68 182	58 104	10 078	17,34%
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	10 235	6 483	3 752	57,88%
Total produits d'exploitation	VII-1	427 312	379 638	47 674	12,56%
Charges d'exploitation bancaire					
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	119 201	118 255	946	0,80%
Commissions encourues	VII-2-2	4 154	3 816	338	8,86%
Total charges d'exploitation	VII-2	123 355	122 071	1 284	1,05%
Produit Net Bancaire		303 957	257 567	46 390	18,01%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	-65 357	-36 794	-28 563	77,63%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	6 192	-2 153	8 345	-387,60%
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 319	2 763	556	20,12%
Frais de personnel	VII-6	-120 235	-109 226	-11 009	10,08%
Charges générales d'exploitation	VII-7	-36 206	-31 334	-4 872	15,55%
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	-15 409	-14 900	-509	3,42%
Résultat d'exploitation		76 261	65 923	10 338	15,68%
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	-1 946	-1 743	-203	11,65%
Impôts sur les bénéfices	VII-10	-26 809	-9 432	-17 377	184,23%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		47 506	54 748	-7 242	-13,23%

II-6-2. Structure du portefeuille-titres

Un reclassement du portefeuille titres commercial au portefeuille titres d'investissement a été effectué pour un montant de 1 500 mD.

Ce reclassement concerne les postes suivants :

Rubrique	Nouvelle situation	Ancienne situation	Variation
Portefeuille-titre commercial	628 965	630 465	-1 500
Portefeuille d'investissement	179 876	178 376	+1 500

II-7. Evènements post-clôturea) Description de l'événement survenu après la clôture de l'exercice :

Suite aux émeutes survenues en date du 14 janvier 2011, quelques agences de la BIAT ont été sujettes à des dégâts matériels, ces dégâts sont d'une ampleur peu significative à l'exception de trois agences qui ont été gravement endommagées, ce qui a engendré un changement de lieu provisoire en attendant le réaménagement de leurs locaux.

b) Estimation des dégâts subis par les agences de la BIAT :

Le contrat conclu entre la compagnie d'assurance et la BIAT garantit le remboursement des dommages matériels causés par les émeutes et mouvements populaires.

A cette date, le remboursement des dégâts n'est pas encore réalisé, ainsi, nous ne disposons pas d'une valeur exacte du montant à récupérer. Toutefois, l'expert désigné par la banque au niveau des trois agences gravement endommagées nous a communiqué des rapports qui détaillent les montants à récupérer et ce en appliquant des taux de vétusté appropriés à chaque équipement endommagé ou volé. Ces montants approximatifs dépassent la totalité de la VNC des équipements en question au niveau des trois agences citées.

NOTE III – Actif du bilan*(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)*

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 126 695 mD ou 86,70% en passant d'une période à une autre de 146 130 mD à 272 825 mD. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Encaisses	45 633	49 052	-3 419	-6,97%
Avoirs chez la BCT	227 031	96 082	130 949	136,29%
Avoirs chez le CCP	94	996	-902	-90,56%
Créances rattachées	67	0	67	100,00%
Total	272 825	146 130	126 695	86,70%

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 1 436 715 mD à 1 246 709 mD, enregistrant ainsi une diminution de 190 006 mD ou 13,23%. Cette variation provient de :

- La baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 225 504 mD ou 16,31% qui est passé de 1 383 019 mD au 31/12/2009 à 1 157 515 mD au 31/12/2010. Cette variation concerne les postes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes de prêts à la BCT	269 502	790 385	-520 883	-65,90%
Comptes de prêts du marché interbancaire	873 065	571 697	301 368	52,71%
Créances rattachées sur prêts	2 228	1 487	741	49,83%
Comptes correspondants NOSTRI	2 790	4 469	-1 679	-37,57%
Comptes correspondants LORI	260	5 407	-5 147	-95,19%
Créances rattachées sur comptes correspondants	2	-15	17	-113,33%
Valeurs non imputées	9 668	9 589	79	0,82%
TOTAL	1 157 515	1 383 019	-225 504	-16,31%

- L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 35 498 mD ou 66,11% qui sont passées de 53 696 mD en Décembre 2009 à 89 194 mD en Décembre 2010. Cette hausse est principalement imputable à l'accroissement de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	87 837	53 047	34 790	65,58%
Créances rattachées	1 357	649	708	109,09%
TOTAL	89 194	53 696	35 498	66,11%

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés et des comptes courants associés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 3 522 010 mD en Décembre 2009 à 3 972 578 mD en Décembre 2010 enregistrant ainsi une augmentation de 450 568 mD ou 12,79%. Il est ventilé comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	405 554	368 037	37 517	10,19%
Autres crédits à la clientèle	(2)	3 789 543	3 375 947	413 596	12,25%
Crédits sur ressources spéciales	(3)	96 030	81 326	14 704	18,08%
Total brut		4 291 127	3 825 310	465 817	12,18%
Provisions sur crédits à la clientèle	(4)	(276 588)	(259 008)	(17 580)	6,79%
Agios réservés	(4)	(41 961)	(44 292)	2 331	-5,26%
Total net		3 972 578	3 522 010	450 568	12,79%

(1) Comptes débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 37 517 mD ou 10,19% en passant de 368 037 mD en Décembre 2009 à 405 554 mD en Décembre 2010. Ces comptes sont ventilés comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes débiteurs courants		339 501	313 702	25 799	8,22%
Comptes débiteurs douteux		37 886	27 525	10 361	37,64%
Avances sur dépôts à terme		16 070	15 909	161	1,01%
Créances rattachées		12 097	10 901	1 196	10,97%
TOTAL		405 554	368 037	37 517	10,19%

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 37 886 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2		2 250	2 371	-121	-5,10%
Classe 3		1 225	3 482	-2 257	-64,82%
Classe 4		34 411	21 672	12 739	58,78%
TOTAL		37 886	27 525	10 361	37,64%

(2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 3 375 947 mD à 3 789 543 mD enregistrant une augmentation de 413 596 mD ou 12,25%. Le total de ce poste est ventilé comme suit :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Autres concours courants	(a)	3 420 279	2 987 191	433 088	14,50%
Autres concours douteux	(b)	369 264	388 707	-19 443	-5,00%
Comptes courants associés	(c)	0	49	-49	-100,00%
TOTAL		3 789 543	3 375 947	413 596	12,25%

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits commerciaux et industriels	2 304 001	2 123 240	180 761	8,51%
Crédits immobiliers, promoteurs	96 750	76 000	20 750	27,30%
Crédits immobiliers, acquéreurs	757 289	573 046	184 243	32,15%
Crédits agricoles	254 372	211 953	42 419	20,01%
Portefeuille escompte	3 412 412	2 984 239	428 173	14,35%
Valeurs non imputées	818	169	649	384,02%
Créances rattachées	26 646	22 821	3 825	16,76%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	-19 597	-20 038	441	-2,20%
Total autres concours courants	3 420 279	2 987 191	433 088	14,50%

(b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 369 264 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	9 571	11 175	-1 604	-14,35%
Classe 3	5 827	11 196	-5 369	-47,95%
Classe 4	353 866	366 336	-12 470	-3,40%
TOTAL	369 264	388 707	-19 443	-5,00%

(c) Les comptes courants associés présentent un encours comptable nul au 31/12/2010 contre 49 mD au 31/12/2009 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Nominal comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%
Total comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%

(3) Crédits sur ressources spéciales :

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 81 326 mD à 96 030 mD enregistrant une augmentation de 14 704 mD ou 18,08%. Ces crédits sont composés des éléments suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Crédits sur ressources spéciales courants	81 230	66 436	14 794	22,27%
Crédits sur ressources spéciales douteux	13 964	14 018	-54	-0,39%
Créances rattachées	836	872	-36	-4,13%
TOTAL	96 030	81 326	14 704	18,08%

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 13 964 mD est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	6	24	-18	-75,00%
Classe 3	25	171	-146	-85,38%
Classe 4	13 933	13 823	110	0,80%
TOTAL	13 964	14 018	-54	-0,39%

(4) Provisions sur crédits à la clientèle et Agios réservés

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

i) Créances courantes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Créances courantes hors engagements par signature et comptes courants associés	3 849 213	3 380 286	468 927	13,87%
Créances courantes sur comptes courants associés	0	49	-49	-100,00%
	3 849 213	3 380 335	468 878	13,87%
Valeurs non imputées	818	169	649	384,02%
Créances rattachées	39 579	34 594	4 985	14,41%
Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	(19 597)	(20 038)	441	-2,20%
	3 870 013	3 395 060	474 953	13,99%
Engagements par signature courants	1 002 128	913 548	88 580	9,70%
TOTAL	4 872 141	4 308 608	563 533	13,08%

ii) Créances douteuses brutes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Créances douteuses hors engagements par signature et comptes courants associés	421 114	430 250	-9 136	-2,12%
Engagements par signature douteux	14 822	15 283	-461	-3,02%
TOTAL	435 936	445 533	-9 597	-2,15%

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Classe 2	13 239	14 154	-915	-6,46%
Classe 3	8 579	16 208	-7 629	-47,07%
Classe 4	414 118	415 171	-1 053	-0,25%
TOTAL	435 936	445 533	-9 597	-2,15%

Le calcul de ce volume de créances classées de la clientèle a abouti à la détermination d'un total de provisions requises et d'agios réservés de 327 404 mD, réparti entre les différentes catégories de créances comme suit :

Provisions requises	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Provisions requises sur engagements hors bilan	10 960	9 749	1 211	12,42%
Provisions requises et agios réservés sur créances du bilan	316 444	300 120	16 324	5,44%
TOTAL	327 404	309 869	17 535	5,66%

Le volume des provisions requises couvrant les créances sur la clientèle est affecté aux créances du bilan pour un montant de 316 444 mD et aux engagements hors bilan pour un montant de 10 960 mD.

Ce volume des provisions de 327 404 mD est affecté à hauteur de 41 961 mD sous forme d'agios réservés et de 285 443 mD sous forme de provisions sur créances douteuses.

Les provisions couvrant les créances du bilan qui ont été constituées pour un montant de 318 549 mD ont été imputées sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 10 960 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances sur la clientèle totalisent 329 509 mD ventilés comme suit :

Provisions constituées	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Agios réservés	41 961	44 292	-2 331	-5,26%
Provisions pour créances du bilan	276 588	259 008	17 580	6,79%
Provisions pour engagement hors bilan	10 960	9 749	1 211	12,42%
TOTAL	329 509	313 049	16 460	5,26%

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 628 965 mD à 543 577 mD, enregistrant ainsi une baisse de 85 338 mD ou -13,58%.

Cette variation provient de la baisse du volume des titres de transactions de 77 900 mD ou 12,83% (due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du 31/12/2009 au 31/12/2010) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 7 488 mD ou 34,08%.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Titres de transaction :

- a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en mD comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	1 024 246	1 062 570	-38 324	-3,61%
Bons de trésor à court terme	44 000	106 600	-62 600	-58,72%
Bons de trésor zéro coupon	23 700	23 700	0	0,00%
Sous Total des titres de transaction en principal	1 091 946	1 192 870	-100 924	-8,46%
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	31 675	35 508	-3 833	-10,79%
Total	1 123 621	1 228 378	-104 757	-8,53%

La variation des titres de transaction en Bons de trésor assimilables (BTA) s'élevant à 38 324 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2010 auprès du Trésor	60 000
- Transferts reçus des clients	25 201
- Remboursements des BTA en 2010	(114 496)
- Transferts effectués par les clients	(9 029)

La variation des titres de transaction en Bons de trésor à court terme (BTC) s'élevant à 62 600 titres provient essentiellement de :

- Nouvelles adjudications en 2010 auprès du Trésor	44 000
- Remboursements des BTC en 2010	(106 600)

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 31/12/2010 comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de trésor assimilables	509 780	542 938	-33 158	-6,11%
Bons de trésor à court terme	715	48 710	-47 995	-98,53%
Bons de trésor zéro coupons	18 808	18 699	109	0,58%
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	-212	-3 356	3 144	-93,68%
Total des titres gardés en portefeuille	529 091	606 991	-77 900	-12,83%
2) Titres cédés à la clientèle				
Bons de trésor assimilables	546 353	558 496	-12 143	-2,17%
Bons de trésor à court terme	43 285	57 890	-14 605	-25,23%
Bons de trésor zéro coupons	4 892	5 001	-109	-2,18%
Total des titres cédés à la clientèle	594 530	621 387	-26 857	-4,32%
Total général	1 123 621	1 228 378	-104 757	-8,53%

2) Titres de placement :

Les titres de placement qui sont composés principalement des obligations et des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 21 974 mD au 31/12/2009 à 14 486 mD au 31/12/2010 enregistrant une diminution de 7 488 mD ou 34,08%. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances et des obligations. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
	3 590	6 270	-2 680	-42,74%
Obligations émises par les sociétés privées				
Titres SICAV	2 389	2 348	41	1,75%
Parts prioritaires dans les fonds commun de créances	8 374	13 148	-4 774	-36,31%
Créances et dettes rattachées	133	208	-75	-36,06%
TOTAL	14 486	21 974	-7 488	-34,08%

III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 179 876 mD en Décembre 2009 à 201 511 mD en Décembre 2010, soit une augmentation de 21 635 mD ou 12,03%. Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

Désignation	Montant
Nouvelles participations ou libérations	7 185
Cession de titres de participation	(1 837)
Libération des fonds gérés	15 000
Dotation aux provisions sur titres de participation	(2 400)
Intérêts réservés sur titre en portage	(321)
Reprise de provisions sur titres de participation	1 059
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	(333)
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances des projets touristiques	(148)
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	3 430
Total	21 635

Ces opérations sont détaillées comme suit :

Nature d'opération	Titres d'investissement	Titres de participation et titres en portage	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	Fonds gérés	Total
Encours brut au 31/12/2009 hors créances rattachées	9 232	71 616	96 900	31 250	208 998

Nature d'opération	Titres d'investissement	Titres de participation et titres en portage	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	Fonds gérés	Total
Libérations effectuées au courant du 1er semestre 2010	-	2 790	3 157	-	5 947
Libérations effectuées au courant du 2ème semestre 2010	-	483	755	15 000	16 238
Total des libérations	-	3 273	3 912	15 000	22 185
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 1er semestre 2010	-	(1 110)	-	-	(1 110)
Cessions, liquidation ou remboursements effectués au courant du 2ème semestre 2010	(481)	(727)	-	-	(1 208)
Total des cessions ou remboursements	(481)	(1 837)	-	-	(2 318)
Reclassement titres de placement en titres d'investissement	1 500	-	-	-	1 500
Encours brut au 31/12/2010 hors créances rattachées	10 251	73 052	100 812	46 250	230 365
Créances rattachées	82	2 894	-	1 253	4 229
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(21 559)	(11 243)	(281)	(33 083)
Total du portefeuille d'investissement	10 333	54 387	89 569	47 222	201 511

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
<i>Immobilisations incorporelles</i>	
– Logiciels	33,33%
– Licences	33,33%
– Fonds de commerce	5%
<i>Immobilisations corporelles</i>	
– Bâtiments	5% et 2,5%
– Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
– Equipements de bureaux	10%
– Matériel de transport	20%
– Matériel informatique	15%
– Immobilisations à statut juridique particulier	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 22 637 mD ou 18,90 % en passant de 119 756 mD au 31/12/2009 à 142 393 mD au 31/12/2010. Ces actifs immobilisés se détaillent au 31/12/2010 comme suit :

i) Valeurs brutes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds de commerce et droit au bail	3 557	-	-	(442)	3 115
Logiciels informatiques	5 251	38	-	908	6 197
Licence	5 382	1 526	-	48	6 956
Total des immobilisations incorporelles	14 190	1 564	-	514	16 268
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	16 979	-	(52)	1 718	18 645
Constructions	57 328	44	-	(1 266)	56 106
Constructions non affectés aux activités professionnelles	1 929	-	-	-	1 929
Agencement, aménagement et	25 997	-	(1 280)	(24 717)	-

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	Valeur Brute au 31/12/2010
installation					
Installations générales des constructions	6 352	-	-	48	6 400
Agencement, aménagement des constructions	24 021	1 843	-	19 871	45 735
Matériel d'exploitation bancaire	4 703	751	(19)	5 329	10 764
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	-	-	-	8
Equipements de bureaux	9 652	462	(1 525)	27	8 616
Agencement des équipements de bureaux	198	114	-	1 054	1 366
Mobilier de bureaux	8 570	419	(1 112)	146	8 023
Agencement du mobilier de bureaux	1 876	437	-	2 332	4 645
Matériel de transport	1 737	328	(413)	-	1 652
Matériel informatique	41 786	3 060	(7 174)	(5 141)	32 531
Travaux en cours	15 339	25 632	-	-	40 971
Immeubles en attente d'affectation	1 156	-	-	(787)	369
Avances sur immobilisations en cours	1 006	1 017	-	-	2 023
Immobilisations à statut juridique particulier	549	-	-	-	549
Total des immobilisations corporelles	219 186	34 107	(11 575)	(1 386)	240 332
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	233 376	35 671	(11 575)	(872)	256 600

ii) Valeurs nettes

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements cumulés 31/12/2009	Dotations 2010	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds de commerce et droit au bail	3 115	1 406	156	(235)	-	1 788
Logiciels informatiques	6 197	5 201	31	907	-	58
Licence	6 956	4 575	601	96	-	1 684

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements cumulés 31/12/2009	Dotations 2010	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2010
Total des immobilisations incorporelles	16 268	11 182	788	768	-	3 530
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	18 645	-	-	-	-	18 645
Constructions	56 106	17 689	2 107	(552)	-	36 862
Constructions non affectés aux activités professionnelles	1 929	95	9	(9)	-	1 834
Agencement, aménagement et installation	-	23 650	10	(22 383)	(1 277)	-
Installations générales des constructions	6 400	3 104	620	129	-	2 547
Agencement, aménagement des constructions	45 735	9 145	3 097	18 632	-	14 861
Matériel d'exploitation bancaire	10 764	1 805	1 069	5 121	(18)	2 787
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	8	3	1	-	-	4
Equipements de bureaux	8 616	6 099	648	(4)	(1 506)	3 379
Agencement des équipements de bureaux	1 366	79	54	857	-	376
Mobilier de bureaux	8 023	5 180	672	135	(1 257)	3 293
Agencement du mobilier de bureaux	4 645	512	392	1 586	-	2 155
Matériel de transport	1 652	1 346	201	(10)	(124)	239
Matériel informatique	32 531	33 388	2 626	(4 827)	(7 173)	8 517
Travaux en cours	40 971	-	-	-	-	40 971
Immeubles en attente d'affectation	369	-	-	-	-	369

Rubriques	Valeur Brute au 31/12/2010	Amortissements cumulés 31/12/2009	Dotations 2010	Reclassements amortissements	Régularisations / cessions	VCN au 31/12/2010
Avances sur immobilisations en cours	2 023	-	-	-	-	2 023
Immobilisations à statut juridique particulier	549	343	31	-	-	174
Total des immobilisations corporelles	240 332	102 438	11 537	(1 325)	(11 355)	139 037
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	256 600	113 620	12 325	(557)	(11 355)	142 567
Provisions sur immobilisations	-	-	174	-	-	(174)
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES NETS DES PROVISIONS						142 393

III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 137 597 mD en Décembre 2009 à 142 005 mD en Décembre 2010, enregistrant une augmentation de 4 408 mD ou 3,20 %. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes de régularisation : - 2 066 mD
- Autres comptes : + 6 474 mD

1) Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 20 838 mD à 18 772 mD, soit une baisse de 2 066 mD. Cette diminution est imputable aux comptes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes de régularisation	18 572	20 211	-1 639	-8,11%
Sièges, succursales et agences	200	104	96	93,25%
Comptes de position de change et d'ajustement devises	0	523	-523	-100,00%
Total	18 772	20 838	-2 066	-9,92%

2) Les autres comptes d'actifs :

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 6 474 mD ou 5,54 % en passant de 116 759 mD en Décembre 2009 à 123 233 mD en Décembre 2010. Cette augmentation provient des comptes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Débiteurs divers	121 288	111 486	9 802	8,79%
Comptes de stocks	22	23	-1	-4,35%
Charges reportées	1 923	5 250	-3 327	-63,37%
Total	123 233	116 759	6 474	5,54%

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

– Frais d'émission d'emprunt :	108 mD
– Charges à répartir :	564 mD
– Frais d'études :	1 251 mD
– Total :	1 923 mD

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre Décembre 2009 et Décembre 2010, un accroissement de 350 549 mD ou 5,68 %, en passant de 6 171 049 mD à 6 521 598 mD.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 1 916 mD à 2 097 mD, soit une augmentation de 181 mD ou 9,45%. Cette variation est due à la baisse du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT de 196 mD en Décembre 2010 accompagnée d'une augmentation des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 396 mD ou 23,32%.

Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Comptes BCT en devises	0	196	-196	-100,00%
Chèques BCT en attente de règlement	2 096	1 700	396	23,32%
Dettes rattachées	1	20	-19	-95,00%
TOTAL	2 097	1 916	181	9,45%

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 104 459 mD à 91 253 mD, soit une diminution de 13 206 mD ou 12,64%. Cette variation est expliquée par :

- La baisse des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 14 562 mD ou 14,33%, qui sont passés de 101 601 mD en Décembre 2009 à 87 039 mD en Décembre 2010 :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Emprunt en devise auprès des banques	15 891	25 131	-9 240	-36,77%
Dépôts des correspondants Banquiers	70 260	75 631	-5 371	-7,10%
Autres sommes dues	762	751	11	1,46%
Dettes rattachées	126	88	38	43,18%
TOTAL	87 039	101 601	-14 562	-14,33%

- La hausse des dépôts des établissements financiers à hauteur de 1 356 mD ou 47,45% qui sont passés entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 2 858 mD à 4 214 mD. Cette variation provient essentiellement des dépôts des sociétés de leasing.

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 291 150 mD ou 5,48%, en passant de 5 310 645 mD en Décembre 2009 à 5 601 795 mD en Décembre 2010. Cette augmentation provient des postes suivants :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dépôts à vue	2 579 795	2 247 605	332 190	14,78%
Dépôts d'épargne	1 265 463	1 141 632	123 831	10,85%
Comptes à échéance	844 542	1 003 061	-158 519	-15,80%
Bons à échéance	447 422	481 510	-34 088	-7,08%
Certificats de dépôts marchés monétaire	282 000	270 000	12 000	4,44%
Dettes rattachées	18 224	19 544	-1 320	-6,75%
Autres sommes dues	164 349	147 293	17 056	11,58%
Total	5 601 795	5 310 645	291 150	5,48%

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 143 197 mD à 143 982 mD, enregistrant une augmentation de 785 mD ou 0,55%.

Ce poste est composé principalement de :

- L'emprunt subordonné SFI : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/06/2004 pour un montant de 41 500 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 63 532 350 TND. Il a été accordé par l'IFC (International Finance Corporation) selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.
Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 2010 s'élèvent à 12 706 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/2010 des dettes rattachées totalisant 138 mD.
- De l'emprunt subordonné PROPARCO : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000 EUR, soit une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND. Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise.
Les échéances qui ont été remboursées pendant l'année 2010 s'élèvent à 2 673 mD. Cet emprunt est majoré au 31/12/2010 des dettes rattachées totalisant 36 mD.

Ces emprunts subordonnés, qui sont pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres, servent notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle. Ces fonds ont enregistré une augmentation de 16 230 mD ou 20,60 % en passant de 78 766 mD en Décembre 2009 à 94 996 mD en Décembre 2010. Cette variation provient des remboursements

effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensée par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2009	Ressources	Remboursements	Solde au 31/12/2010
AFD	23 146	9 056	1 394	30 808
APEX	788	0	525	263
BEI	2 133	16 460	985	17 608
BIRD	685	51	51	685
BM	1 515	0	967	548
CFD	303	0	274	29
ESPAGNOLE	3 190	0	376	2 814
FDCI	933	28	32	929
FNG	1 719	0	0	1 719
FONAPRA	5 086	2 465	1 614	5 937
FOPRODI	1 337	62	155	1 244
FOSDA FOSEP	224	1	20	205
ITL	9 474	1 459	2 414	8 519
KFW	18 424	464	2 837	16 051
PROPARCO	9 305	74	2 193	7 186
SUEDOISE	45	0	45	0
Sous-Total	78 307	30 120	13 882	94 545
Dettes rattachées	459			451
Total	78 766	30 120	13 882	94 996

IV-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 119 931 mD au 31 Décembre 2009 à 177 782 mD au 31 Décembre 2010, enregistrant une augmentation de 57 851 mD ou 48,24%. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Provisions pour passifs et charges	(1)	49 629	22 953	26 676	116,22%
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	70 171	67 264	2 907	4,32%
Autres comptes	(3)	57 982	29 714	28 268	95,13%
Total		177 782	119 931	57 851	48,24%

(1) Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 31 Décembre 2010 des provisions pour risques d'exploitation d'un montant de 38 669 mD et des provisions sur engagements hors bilan pour 10 960 mD.

(2) Comptes d'attente et de régularisation :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Autres produits constatés d'avance	3 687	5 028	-1 341	-26,67%
Charges à payer	47 655	36 527	11 128	30,47%
Comptes d'attente à régulariser	17 727	25 709	-7 982	-31,05%
Compte ajustement en devises	1 102	-	1 102	100,00%
Total	70 171	67 264	2 907	4,32%

(3) Autres comptes :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Etat, impôts et taxes	27 473	5 165	22 308	431,91%
Comptes de retenues	17 069	14 720	2 349	15,96%
Autres créiteurs divers	13 440	9 829	3 611	36,74%
Total	57 982	29 714	28 268	95,13%

NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 490 901 mD à 504 689 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 13 788 mD ou 2,81%. Cette variation est imputable aux postes suivants :

- Réserve légale	2 183
- Réserves ordinaires	954
- Réserves pour plus value de Cession des titres	736
- Réserves soumis à un régime particulier	3 150
- Réserves pour fonds social	6 427
- Résultats reportés	13 059
- Subventions	-13
- Amortissements dérogatoires	-123
- Variation du résultat net entre 2009 et 2010	-12 585

Ces variations sont dues aux opérations suivantes :

a) Réserve légale

La réserve légale a augmenté de 2 183 mD ou 14,73 % en passant de 14 817 mD en Décembre 2009 à 17 000 mD en Décembre 2010. Cette variation provient de l'affectation du résultat net de l'exercice 2009 et ce conformément à la deuxième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

b) Réserves ordinaires

Les réserves ordinaires ont augmenté de 954 mD ou 2,27 % en passant de 42 012 mD en Décembre 2009 à 42 966 mD en Décembre 2010. Cette variation provient du transfert des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement et ce conformément à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

c) Réserves pour plus-value de cession de titres

Le total des réserves pour plus-value de cession de titres de participation a augmenté de 736 mD suite à l'affectation d'un montant de 1 690 mD provenant de la répartition du résultat de l'exercice 2009 compensé par le transfert effectué au compte des réserves ordinaires pour le montant des réserves pour plus-value de cession de titres devenant libres fiscalement à hauteur de 954 mD et ce conformément à la deuxième et à la troisième résolution de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 28 mai 2010.

d) Réserves pour fonds social

Les réserves pour fonds social ont augmenté de 6 427 mD suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2009 à raison de 6 009 mD majoré d'un montant de 418 mD provenant du produit d'utilisation de ce fonds.

e) Amortissements dérogatoires

Les amortissements dérogatoires qui font partie des capitaux propres s'élèvent au 31/12/2010 à 107 mD contre 230 mD au 31/12/2009.

Ces amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal des frais d'émission des emprunts subordonnés.

f) Résultats reportés

La variation du report à nouveau est justifiée par l'affectation du résultat de l'exercice 2009. Il y a lieu de noter que l'affectation du résultat de l'exercice 2009 a été décidée par l'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2010.

g) Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 60 091 mD à 47 506 mD, enregistrant une baisse de 12 585 mD ou -20,94%.

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

- 1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.
- 2) Les opérations de change non dénouées à la date du 31/12/2010 s'élèvent à 257 249 mD
- 3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 31/12/2010 à 28 mD
- 4) Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 31/12/2010 totalisent 459 352 mD.

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 384 981 mD à 427 312 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 42 331 mD ou 11% ;

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 261 190 mD au 31/12/2009 à 285 948 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 24 758 mD ou 9,48%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	78	142	-64	-45,07%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	11 819	13 480	-1 661	-12,32%
Intérêts sur crédits à la clientèle	213 388	185 417	27 971	15,09%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	38 495	36 688	1 807	4,93%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	13 689	13 010	679	5,22%
Autres intérêts et revenus assimilés	8 479	12 453	-3 974	-31,91%
Total	285 948	261 190	24 758	9,48%

VII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 53 861 mD au 31/12/2009 à 62 947 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 9 086 mD ou 16,87%.

Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Commission sur opérations de change	2 486	2 330	156	6,70%
Commission sur engagements de financement	14 121	11 758	2 363	20,10%
Commission sur engagement de garantie	4 844	4 283	561	13,10%
Commission sur prestations de services financiers	19 047	16 704	2 343	14,03%
Commissions sur autres opérations bancaires	22 449	18 786	3 663	19,50%
TOTAL	62 947	53 861	9 086	16,87%

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 68 182 mD au 31/12/2010 contre 63 447 mD au 31/12/2009, soit une augmentation de 4 735 mD ou 7,46% :

Désignation		31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Revenus des titres de transaction	(a)	33 036	32 947	89	0,27%
Revenus sur titres de placement	(b)	1 013	1 819	-806	-44,31%
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	(c)	34 133	28 681	5 452	19,01%
Total		68 182	63 447	4 735	7,46%

Cette augmentation provient des éléments suivants :

(a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés de 32 947 mD au 31/12/2009 à 33 036 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 89 mD ou 0,27%. Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts	37 918	30 015	7 903	26,33%
Plus ou moins value de cession ou de remboursement	(4 882)	2 932	(7 814)	-266,51%
Total	33 036	32 947	89	0,27%

(b) Revenus des titres de placement

Les revenus des titres de placement, qui sont composés des intérêts perçus sur les obligations souscrites par la banque et des revenus des parts prioritaires des FCC souscrites par la BIAT au cours des années 2009 et 2010, ont enregistré une diminution de 806 mD ou -44,31%, en passant d'une période à une autre de 1 819 mD à 1 013 mD.

(c) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 28 681 mD au 31/12/2009 à 34 133 mD au 31/12/2010 enregistrant une augmentation de 5 452 mD ou 19,01%.

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation et des produits sur titres en portage ont enregistré une augmentation de 3 752 mD ou 57,88% en passant d'une période à une autre de 6 483 mD à 10 235 mD.

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts et revenus des titres d'investissement	4 372	2 545	1 827	71,79%
Revenus des parts dans les entreprises liées	5 498	3 362	2 136	63,53%
Revenus des titres participation	365	576	-211	-36,63%
Total	10 235	6 483	3 752	57,88%

Cette augmentation provient principalement des dividendes reçus des entreprises liées de 5 498 mD au 31/12/2010 contre 3 362 mD au 31/12/2009, soit une variation de 2 136 mD.

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 122 071 mD à 123 355 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 1 284 mD ou 1,05%. Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ; et
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 118 255 mD au 31/12/2009 à 119 201 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 946 mD ou 0,80 %. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	591	514	77	14,98%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	11	15	-4	-26,67%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	109 318	108 360	958	0,88%
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	4 833	6 450	-1 617	-25,07%
Intérêts sur ressources spéciales	3 268	2 651	617	23,27%
Autres intérêts et charges	1 180	265	915	345,28%
Total	119 201	118 255	946	0,80%

VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 3 816 mD au 31/12/2009 à 4 154 mD au 31/12/2010, enregistrant une augmentation de 338 mD ou 8.86%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	291	287	4	1,39%
Commissions sur opérations avec la clientèle	985	1 009	-24	-2,38%
Commissions sur prestations de services financiers	2 802	2 445	357	14,60%
Commissions sur autres opérations	76	75	1	1,33%
Total	4 154	3 816	338	8,86%

VII-3. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 65 357 mD ventilé comme suit :

– Dotation aux provisions	90 762
– Pertes sur créances	16 247
– Reprise de provisions	(41 522)
– Récupérations créances passées en perte	(130)

La variation entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	56 395	70 334	-13 939	-19,82%
Dotation aux provisions pour risques et charges	34 367	6 186	28 181	455,56%
Total dotations	90 762	76 520	14 242	18,61%
Pertes sur créances	16 247	2 598	13 649	525,37%
Total des dotations et des pertes sur créances	107 009	79 118	27 891	35,25%
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	37 605	29 778	7 827	26,28%
Reprise de provisions pour pertes et charges	3 917	12 487	-8 570	-68,63%
Total reprises	41 522	42 265	-743	-1,76%
Récupérations créances passées en perte	130	59	71	120,34%
Total des reprises et des récupérations sur créances	41 652	42 324	-672	-1,59%
Solde en perte	65 357	36 794	28 563	77,63%

VII-4. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 31-12-2010 un solde en gain de 6 192 mD ventilé comme suit :

– Dotation aux provisions	2 401
– Charges et pertes	497
– Reprise de provision	(1 059)
– Plus value de cession	(8 031)

La variation entre le 31/12/2009 et le 31/12/2010 concernant ce poste est décrite comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotation aux provisions sur titres de participation	2 092	1 565	527	33,67%
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	309	4 579	-4 270	-93,25%
<i>Total dotations</i>	<i>2 401</i>	<i>6 144</i>	<i>-3 743</i>	<i>-60,92%</i>
Moins value sur cession des titres d'investissement	114	20	94	470,00%
Charges et pertes sur titres	383	356	27	7,58%
<i>Total charges et pertes</i>	<i>497</i>	<i>376</i>	<i>121</i>	<i>32,18%</i>
<i>Total des dotations et des pertes</i>	<i>2 898</i>	<i>6 520</i>	<i>-3 622</i>	<i>-55,55%</i>
Reprise de provisions sur titres de participation	1 059	2 004	-945	-47,16%
Plus value de cession des titres de participation	8 031	2 363	5 668	239,86%
<i>Total des gains</i>	<i>9 090</i>	<i>4 367</i>	<i>4 723</i>	<i>108,15%</i>
Solde en gain	6 192	-2 153	8 345	-387,60%

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 de 2 763 mD à 3 319 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 556 mD ou 20,12%.

VII-6. Frais de personnel

L'augmentation de 11 009 mD ou 10,08 % enregistrée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 est imputable aux salaires, aux charges sociales et aux autres charges de personnel.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 4 872 mD enregistrée entre Décembre 2009 et Décembre 2010 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 2 761 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 2 111 mD.

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 15 409 mD ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	788	673	115	17,09%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	11 537	9 881	1 656	16,76%
Dotations aux amortissements des charges reportées	3 390	4 379	-989	-22,59%
Régularisation des amortissements	-480	-33	-447	1354,55%
Dotation aux provisions sur immobilisation	174	0	174	100,00%
Total de la dotation annuelle	15 409	14 900	509	3,42%

VII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique de 1 946 mD provient essentiellement des plus values de cession d'immobilisations pour 104 mD, compensé par des moins values sur cession d'immobilisation pour 680 mD et des autres pertes pour 1 374 mD.

VII-10. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 31/12/2010 un montant de 26 809 mD contre 9 432 mD au 31/12/2009, soit une augmentation de 17 377 mD ou 184,23%.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 31/12/2010 à 387 598 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

Note IX – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2010 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 23 614 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Dépôts de la clientèle	36 193
Dépôts des établissements bancaires	(73)
Prêts et avances accordés à la clientèle	(16 598)
Sommes versées aux crédateurs divers	203
Autres flux de trésorerie	3 889
	23 614

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction

La trésorerie de la Banque est passée de 1 806 674 mD au 31/12/2009 à 1 685 145 mD au 31/12/2010, enregistrant une diminution de 121 529 mD ou 6,73%.

	31/12/2010	31/12/2009	Variation	En %
Liquidités en TND	370 625	614 376	-243 751	-39,67%
Caisse TND	42 499	45 819	-3 320	-7,25%
Correspondants débiteurs	209 098	82 966	126 132	152,03%
Correspondants créditeurs	-26 281	-28 971	2 690	-9,29%
Placement TND	144 000	513 000	-369 000	-71,93%
Equivalents de liquidités débiteurs	1 490	1 733	-243	-14,02%
Equivalents de liquidités créditeurs	-181	-171	-10	5,26%
Liquidités en devises	1 020 923	862 947	157 976	18,31%
Caisse devises	10 412	9 877	535	5,42%
Correspondants débiteurs	13 808	39 900	-26 092	-65,39%
Correspondants créditeurs	-1 863	-35 912	34 049	-94,81%
Placement devises	998 566	849 082	149 484	17,61%
Titres de transactions	559 663	639 003	-79 340	-12,42%
Emprunt devises	-15 891	-25 132	9 241	-36,77%
Placements supérieurs à 3 mois	-250 176	-284 520	34 344	-12,07%
Liquidités et équivalents de liquidités	1 685 144	1 806 674	-121 530	-6,73%

Note X – Transactions avec les parties liées

1) La BIAT a conclu, en 2003, trois conventions de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PROSPERITY », la « SICAV TRESOR » et la « SICAV OPPORTUNITY ». En vertu des dispositions de ces conventions, les prestations de la BIAT sont rémunérées aux taux résumés dans le tableau ci-après.

En Avril 2010, La SICAV TRESOR a été approchée par la BIAT en vue d'amender la convention de dépôt de 2003.

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
SICAV TRESOR	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,2% TTC de l'actif net
	01/04/2010		0.35% TTC de l'actif net à partir du 01/04/2010.
SICAV OPPORTUNITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,3% TTC de l'actif net
SICAV PROSPERITY	08/03/2003	5 ans renouvelables	0,2% TTC de l'actif net

2) La BIAT a conclu, en 2003, des conventions tripartites de commercialisation des titres « SICAV PROSPERITY », « SICAV TRESOR » et « SICAV OPPORTUNITY » avec ces trois sociétés et la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », société de gestion et en vertu desquelles, cette dernière assure la commercialisation des titres de ces SICAV au profit des clients.

Aucune commission n'est due par les SICAV à la BIAT au titre de ce service.

3) La BIAT a conclu, en 2006, avec la « BIAT ASSETS MANAGEMENT », une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds appartenant au Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS ».

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	24/11/2006	5 ans renouvelables	0,1% TTC de l'actif net

4) La BIAT a conclu, en 2009, une convention de dépositaire exclusif des titres et des fonds de la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». En vertu des dispositions de cette convention, les prestations de la BIAT sont détaillées ainsi :

	Début de la convention	Durée de la convention	Rémunérations BIAT
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	13/10/2009	1 an renouvelable	0,1% TTC de l'actif net Minimum : 5.000D Maximum : 20.000

5) La BIAT a conclu, en 2009, une convention de commercialisation des titres « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ». Aucune commission n'est due par la SICAV à la BIAT au titre des frais de distribution.

6) La BIAT a conclu, en 2004, une convention ayant pour objet l'assistance et le conseil de la SICAR AVENIR. Elle perçoit en contre partie de ses prestations, une rémunération annuelle de D : 50.000 TTC.

7) La BIAT a conclu avec la « SICAR AVENIR » des conventions de gestion de fonds à capital risqué. Le montant des fonds gérés, est libéré en totalité, par la BIAT, et se détaille, comme suit:

Année	Montant du Fonds géré libéré	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rendements des montants disponibles non encore utilisés revenant à la BIAT	Rémunération SICAR AVENIR : commission de gestion à payer par la BIAT
2006	5.000.000	TMM+0.5%	TMM-1%	1% l'an en HT sur le montant initial du fonds, passé la durée de 5ans, 1% sur l'encours du fonds.
2007	9.000.000	TMM+0.5%	TMM-1%	Idem
2008	14.250.000	TMM+0.5%	TMM-1%	Idem
2009	3.000.000	Meilleur rendement possible	TMM-1%	Idem
2010	10.000.000	Meilleur rendement possible	TMM-1%	Idem

Par ailleurs, la BIAT, a confié, fin 2010, à la société SICAR AVENIR la gestion d'un fonds Régional d'un montant de 10.000.000 de Dinars libéré en totalité, dont les caractéristiques sont les suivants :

Année	Rendement des participations revenant à la BIAT	Rémunération SICAR AVENIR : commission de gestion à payer par la BIAT
2010	Meilleur rendement possible sur les participations financées par le fonds et ce jusqu'au remboursement total de ce dernier à la BIAT.	<ul style="list-style-type: none"> - 0.5% par an en HT sur les montants placés, et ce, pendant la période de blocage. - 1.75% par an en HT sur les montants investis, entre la date de libération des fonds et la fin de la 7^{ème} année qui suit celle de la libération. Passée la période de blocage, la commission est perçue à terme échu sur l'encours. - 1% par an en HT sur les montants investis, entre la fin de la 7^{ème} année et la 10^{ème} année. D'autre part, la SICAR AVENIR aura droit à une commission de performance si elle atteint un rendement supérieur au TMM moyen de la période.

8) La BIAT a conclu, en 2005, une convention tripartite de portage avec les sociétés « SICAR AVENIR » et « SICAF BIAT », portant sur le rachat, sur 5 échéances annuelles allant du 29 Décembre 2006 au 29 Décembre 2010, de 30.000 actions d'une valeur nominale de 100 dinars chacune, détenues par la « SICAR AVENIR » dans le capital de la « SICAF BIAT ».

En 2010, la BIAT a racheté la dernière tranche de titres comme suit :

Année	Nombre d'actions « SICAF BIAT » rachetés par la BIAT	Le prix de rachat payé par la BIAT	Rendement SICAR AVENIR
2010	6.000	Valeur nominale majorée d'une plus value dit rendement de la SICAR.	Rendement annuel: TMM+1% applicable à la valeur nominale de l'action.

9) La BIAT a conclu, en 2004, avec la « BIAT CAPITAL » ex FPG- la Financière de Placement et de Gestion, une convention de collecte d'ordres en bourse.

Cette convention stipule que les commissions de courtage sur toute opération négociée par la « BIAT CAPITAL » pour le compte de la BIAT ou de ses clients sont réparties comme suit :

Nature de la commission	Rémunération BIAT	Rémunération BIAT CAPITAL
Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés de la cote de la bourse	50% à la BIAT	50% à la « BIAT CAPITAL »
Commissions de courtage sur les transactions réalisées sur les marchés hors-cote		100% à la « BIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients propres à la « BIAT CAPITAL »		100% à la « BIAT CAPITAL »
Toutes commissions prélevées sur les clients de la BIAT	100% à la BIAT.	

10) La Banque a conclu, en 2007, avec la société « BIAT CAPITAL », une convention de « Crédit-salarié », en vertu de laquelle la Banque se propose de faciliter aux employés titulaires de la société « BIAT CAPITAL » l'accès à des formules de crédits souples, rapides et avantageuses selon des conditions de faveur.

11) La BIAT a conclu, en 2006, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 1 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquérir des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.019 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 décembre 2010, à 4.004.780D, réparti comme suit :

Année	Parts catégorie P1 (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (en Dt)
2010	1.986.069	500.000	1.518.711	4.004.780

12) La BIAT a conclu, en 2007, une convention avec la société « TUNISIE TITRISATION » aux termes de laquelle les deux contractants constituent le Fonds Commun de Créances « FCC BIAT-CREDIMMO 2 », une copropriété ayant pour objet exclusif d'acquies des créances portant sur des prêts immobiliers consentis par le Cédant (la BIAT) à des particuliers, en vue d'émettre des parts représentatives de ces créances.

Le prix total initial de l'émission s'élève à 50.000 milles dinars et les créances cédées par la BIAT audit fonds représenté par la société « TUNISIE TITRISATION », totalisent un capital restant dû de 50.003 milles dinars.

Par ailleurs, le total des souscriptions de la BIAT à ce fonds s'élève, au 31 décembre 2010, à 8.891.269D réparti comme suit :

Année	Parts catégorie P1 (en Dt)	Parts catégorie P2 (en Dt)	Parts catégorie P3 (en Dt)	Parts substantielles (en Dt)	Parts résiduelles (en Dt)	Total (en Dt)
2010	3.437.979	2.100.000	850.000	1.000.000	1.503.290	8.891.269

13) La BIAT a conclu avec la société « LA PROTECTRICE », société d'étude, de conseil et de courtage en assurance et réassurance, une convention d'assistance et de conseil. La charge supportée par la BIAT, en 2010, au titre de cette convention, s'élève à D : 20.000 hors taxe.

14) La BIAT a conclu, depuis 2004, des contrats d'assurances auprès de la société « Assurances BIAT »- par l'intermédiaire de la protectrice- la charge supportée, en 2010 est égale à :

Nature	Montant de la charge d'assurance (en Dt)
Assurance de responsabilité civile	37.884
Assurance vie « protection familiale »	134.492
Assurance Contre les accidents corporels	84.276
Assurance contre le vol et la perte des cartes	220.032
Assurance multirisque sur les ordinateurs	33.022
Assurance de la flotte automobile	65.948
Assurance « vol global banque »	234.300
Assurance « incendie et garanties annexes »	188.278

Nature	Montant de la charge d'assurance (en Dt)
Assurance en cas de décès du titulaire de la carte de crédit « Assurance Carte de Crédit ».	1.365
Assurance « Assistance à l'étranger pour les cartes bancaires visa premier »,	690.519
Assurance « Assistance BIAT TRAVEL »,	16.413

15) La BIAT a conclu en 2005, avec la Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement « CIAR », une convention d'assistance au recouvrement des créances. Cette convention stipule que la « CIAR » s'engage à assister la BIAT dans le recouvrement amiable de ses créances dans la limite et le strict respect de la législation en vigueur. En contre partie de ses services, la « CIAR » percevra une commission de 10% hors TVA sur tout montant recouvré.

16) La BIAT a conclu, au cours de l'exercice 2009, une convention avec la société « OSI » en vertu de laquelle elle accepte de rétrocéder à ladite société le montant du loyer et des charges rattachées payés par cette dernière au titre des locaux occupés par les services de la BIAT. Cette convention est consentie pour une période d'une année. A ce titre, le montant de la charge de l'année 2010, s'élève à D : 29 542 hors taxes.

17) La BIAT a conclu, en 2009, avec la société « CIAR » un contrat de location d'une villa sise à 7- Rue Alain Savary- Tunis, détaillé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/1/2010	2 ans renouvelables	47.000 HT	5% à partir de la troisième année

18) La BIAT a conclu, en 2009, avec la «SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR EL FEJJA» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un local, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/10/2009	2 ans renouvelables	70.950 HT	5% à partir de la troisième année

19) La BIAT a conclu, en 2009, avec la «SOCIETE TANIT INTERNATIONAL» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/10/2009	2 ans renouvelables	83.250 HT	5% à partir de la troisième année

20) La BIAT a conclu, en 2010, avec la «SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ARABE DE TUNISIE» un contrat de location en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci un ensemble de bureaux nécessaires à l'exercice de son activité, faisant partie du bâtiment sis au boulevard principal des Berges du Lac 1, dont le détail est résumé ainsi :

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/01/2010	2 ans renouvelables	47.250 HT	5% à partir de la troisième année

21) La BIAT a acquis, en 2010, auprès de la SOPIAT deux locaux :

- Un appartement à usage de bureau faisant partie de l'immeuble sis à Bizerte pour un prix de 128.325D HT.
- Un local faisant partie de l'immeuble sis à Bizerte pour un prix de 725 500D HT.

22) La BIAT a conclu, en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie en vertu de laquelle elle donne en location, la totalité du local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à l'avenue Habib Bourguiba au Kram.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/04/2010	3 ans renouvelables	30.804 HT	5% à partir de la deuxième année

Par ailleurs, la BIAT également cédé le fonds du commerce se rattachant au local cité ci-haut à la même société Orange Tunisie. Le prix de cession est fixé d'un commun accord entre les parties à la somme forfaitaire de deux cent dix huit mille soixante quatre Dinars toutes taxes comprises. (218 064 dinars TTC)

23) La BIAT a conclu, en 2010, une convention avec la Société Orange Tunisie, en vertu de laquelle, la BIAT donne en location, la totalité d'un local situé au rez de chaussée de l'immeuble sis à la rue Moncef bey à BIZERTE.

N°	Date de début du loyer	durée	Loyer annuel (en Dt)	Taux de majoration
Contrat 1	01/12/2010	3 ans renouvelables	31.725 HT	5% à partir de la deuxième année

Par ailleurs, la BIAT a aussi cédé à la Société Orange Tunisie le fonds du commerce se rattachant au dit local sis à Bizerte. Le prix de cession est fixé à la somme forfaitaire de deux cent trente deux mille six cent cinquante dinars. (232 650 dinars HT)

24) La BIAT a mis à la disposition de la Société de Promotion Touristique Mohamed V des salariés qui sont intervenus sur un projet de construction d'hôtels au centre ville de Tunis. La

charge à refacturer par la BIAT à la Société de Promotion Touristique Mohamed V, totalise un montant de 105.163 au titre de l'exercice 2010.

Note XI – Contrôle fiscal en cours

Courant 2010, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle a donné lieu, en décembre 2010, à une taxation d'office pour un montant de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD.

La banque a décidé, en date du 21 janvier 2011, de faire opposition devant le tribunal de première instance de Tunis pour défendre ses intérêts.

Courant mars 2011, l'administration fiscale a proposé un arrangement à l'amiable pour cette affaire et a informé le juge conciliateur de cette intention.

Faute de remise d'un arrangement par la direction générale des impôts dans les délais impartis, le tribunal a décidé, en avril 2011, d'examiner par ses soins l'affaire de redressement et de préparer la délibération du jugement.

Les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. Ce montant a été jugé suffisant compte tenu de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif.

En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT*

En date du 30 mai 2011, nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 27 avril 2011.

Ainsi qu'il en est fait mention dans la note XI aux états financiers, la banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2004 à 2008. Ce contrôle s'est soldé par une taxation d'office pour un montant global de 28.765 mD, dont 445 mD qui ont été réglés, soit un reliquat de 28.320 mD. La Banque s'est opposée à cet arrêté de taxation d'office et les états financiers arrêtés par le conseil d'administration du 27 avril 2011 tiennent compte de provisions au titre de ce contrôle fiscal pour un montant total de 11.087 mD. A cette date et sur la base de la loi fiscale en vigueur pendant les exercices contrôlés ainsi que d'une jurisprudence de la chambre de cassation du tribunal administratif, nous avons considéré que les provisions constituées couvraient les risques encourus au titre de cette affaire. En date du 15 juin 2011, le tribunal de première instance de Tunis a prononcé son jugement confirmant le montant de la taxation d'office, suite à quoi, l'assemblée générale réunie le 17 juin 2011, a décidé de procéder à une modification des états financiers pour tenir compte d'un complément de provisions au titre de l'affaire en cours pour un montant de 17.233 mD, couvrant ainsi la totalité de la taxation contestée.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Comptables Tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers modifiés par l'assemblée générale du 17 juin 2011 sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note XI aux états financiers décrivant les modifications apportées aux états financiers déjà publiés au 30 mai 2011 et ce, suite à l'issue du procès du 15 juin 2011 opposant la Banque Internationale Arabe de Tunisie à l'administration fiscale. Nous signalons que nos procédures d'audit sur les événements postérieurs se sont limitées à la modification des états financiers décrite dans la note XI.

Tunis, le 18 juin 2011**Les commissaires aux comptes associés
M.T.B.F****ECC MAZARS****Ahmed BELAIFA****Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**